

M. L. DUVERNAY.



M. G. FRANCHÈRE.



M. BOUCHETTE.

Bouasse-Lebel, Imp. Edit. 28 et 29, rue St Sulpice, Paris.

charlote De grais
Jeanne Le Ber
Catherine Le Gardeur
marguerite de chavigny
Therese migeon anne granville
M Charlotte Denis
agathe de St Pere Elisabeth [illegible]
marie barbe de [illegible]
M. Deuerchere
angelique Ramezay
Gabrielle Migeon
catherine Jucherau
Catherine Gauchet
Barbe Bellebouste
catherine De Ramezay
therese Jucherau
marie C Longueuil

ch
Ca
T
aga

charlote De grais
Jeanne Le Ber
Catherine Le Gardeur
marguerite de chavigny
Therese migeon anne granville
M. Charlotte Denis
agathe De St per Elisabeth Souart
marie barbe de scours
M. Deuerchere
angelique Ramezaye
Gabrielle Migeon
catherine Juchereau
Catherine Gauchet
Barbe Dailleboust
catherine De Ramezay
therese Jucherau
marie E. Longueüil

No
fami
du p
parti
pu tr
été
défau
chron
contr
ne se
près
suite
suivr
velle-
donn
batail
parle
de qu

APERÇU

SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.

Notre intention, en donnant une petite étude sur les familles les plus marquantes du Canada et sur l'histoire du pays, était aussi d'ajouter une courte notice sur les particuliers qui s'étaient le plus distingués et qui n'ont pu trouver place dans le cours de l'ouvrage, ou qui n'ont été mentionnés qu'en passant. L'espace nous faisant défaut, nous nous bornons à donner, suivant l'ordre chronologique, le nom de ceux que nous avons rencontrés sur notre route, en y joignant quelques notes qui ne seront peut-être pas sans intérêt. Groupés ainsi les uns près des autres, ces noms présentent toute une longue suite d'hommes remarquables et permettent au lecteur de suivre plus facilement les glorieux exploits dont la Nouvelle-France a été le théâtre. A la suite de ces noms, nous donnons un état des pertes subies dans quelques-unes des batailles qui précédèrent la conquête, nous réservant de parler, en terminant, du départ des troupes et de celui de quelques familles à cette époque.

I° OFFICIERS DE 1665 A 1700.

I° OFFICIERS DU RÉGIMENT DE CARIGNAN.

Avant de passer en Canada, en 1665, ce régiment s'était déjà distingué en Hongrie, dans la guerre contre les Turcs. Décidé à mettre fin aux déprédations des Iroquois, Louis XIV l'avait envoyé en Canada. "Sa Majesté, écrivait "Colbert en 1664, a résolu d'envoyer en Canada un bon "régiment d'infanterie, à la fin de cette année ou au "mois de Février prochain, afin de ruiner entièrement "les Iroquois." En effet, au mois de Juin 1665, le 18 et le 19, suivant l'auteur de l'*Histoire de la Colonie Française*, arrivèrent les huit premières Compagnies. Le 30 du même mois, quatre autres Compagnies débarquèrent également à Québec, avec Mr de Tracy, nommé Lieutenant-Général, et non Vice-Roi, comme il a été dit quelque part par inadvertance. Enfin, huit autres Compagnies arrivèrent au mois d'Août avec Mr de Salières, et le reste suivit de près. En mémoire du prince de Carignan qui l'avait commandé, ce régiment conserva son nom auquel il ajouta celui du Colonel de Salières, chargé de le commander à sa place.

Sont demeurés en Canada.

CAPITAINES :	LIEUTENANTS :	ENSEIGNES :
Contrecœur (de) 1	Beauregard,	Dupuis,
DuGué-de-Boisbriand,	Carion du Fresnoy,	Grandville (de)

1 Les officiers et les soldats de sa Compagnie s'étant tous établis en Canada, de Contrecœur demanda, avec sa paie, le passage de vingt tonneaux de fret.—Etant établi en Canada, de la Valtrie, alors Lieutenant, sollicita une commission de Capitaine, dans le cas où le Roi établirait de nouvelles Compagnies, sinon le grade de Capitaine réformé, avec les appointements.—De Sorel était aussi marié, mais non de Chambly.—Ainsi que de Traversy, de Chaulny, après avoir servi en France dans les Gendarmes du Roi et reçu plusieurs blessures aux siéges de BonneMont, Namur, et aux batailles de Fleurus, Stenkerque, etc, fut tué par les Sauvages.—Quant à Mr de Sauvole, il passa en Louisiane, où il fut très utile à d'Iberville.—De son côté, Joybert de Marson se rendit à Port-Royal qui lui fut remis, ainsi que Nemesik, par Walker, envoyé par Sir T. Temple, au nom du Gouverneur de Boston.

LaMotte-Lussière,	LaValtrie (de)	Lanauguère (de)
Sorel (de)	Lueue,	Lormeau,
S[t] Ours (de) etc.	Varennes (de) etc.	Verchères (de) etc.

Ont demandé à y repasser.

CAPITAINES :	LIEUTENANTS :	VOLONTAIRES :
Berthier,	Laubia,	Beaubel
Chambly, (de)	L'Epinay (de)	Comporté (de)
Grandfontaine (de)	S[te] Croix,	Marson (de)
Lacombe (de)	S[t] Lusson (de)	Roch (Le Chev. de)
LaDurantaye (de)	Traversy (de)	Sauvole (de)
Latour (de) etc.	Véronne, etc.	Villieu (de) etc.

ÉTABLISSEMENTS.

Après la paix conclue avec les Iroquois, Louis XIV, en vue d'augmenter la population du pays et d'assurer sa sécurité, fit proposer aux officiers et aux soldats de ce régiment, ainsi qu'à ceux des autres, de s'établir en Canada, leur promettant des gratifications de terre et d'argent. " Cette manière de donner un pays nouvellement con- " quis, disait Talon, répond à l'usage reçu autrefois chez " les Romains qui distribuaient aux gens de guerre les " champs des provinces subjuguées. Cette pratique me " parait d'autant plus à estimer, qu'un jour elle procurera " un corps de vieilles troupes capables de défendre cet " Etat naissant contre les incursions des Sauvages. Ainsi " en agissaient nos plus grands Rois envers leurs sujets. " Ils leur concèdaient des terres qu'ils cultivaient et qui " leur fournissaient tout ce qui était nécessaire à la vie."

Plus de quatre cent de ces officiers et soldats ayant répondu à l'appel du Roi, l'Intendant fit remettre à chaque soldat cent livres, ou cinquante livres avec des provisions pour une année, et aux officiers des sommes plus considérables. Ainsi, M[r] de Contrecœur reçut pour sa part six cents livres, M[r] de la Motte quinze cents livres. En même temps, Talon leur donna, sur les deux rives du

St Laurent, à partir du lac St Pierre, et surtout aux environs de la rivière Richelieu, par où les barbares avaient coutume de venir, toutes les terres non concédées. Il donna ainsi dans la même année, 1672 :

A Berthier 1	28,224	arpents.	A de Lanaudière	14,112	arpents.
A de Chambly	42,336	"	A de la Valtrie	42,336	"
A de Contrecœur	28,224	"	A de Laubia	28,224	"
A Dugué	800	"	A de Sorel	38,380	"
A de la Durantaye	70,560	"	A de St Ours	98,784	"
A de Grandville	7,056	"	A de Villieu	15,876	"

Cette même année encore, afin d'exciter entre tous une noble émulation, Talon fit les distributions suivantes à d'autres particuliers :

A Amiot	7,056	arpents.	A de la Guillaudière	2,520	arpents.
A de Beaumont	21,752	"	A Labadie	882	"
A Bissot	5,880	"	A Le Gardeur	22,932	"
A Boucher	24,444	"	A LeMoyne	2,646	"

1 Berthier fut nommé Commandant au fort St Jean, et LaMotte à celui de Ste Anne. Quelques années après, le 22 Septembre 1690, ce dernier fut tué dans un combat contre les Iroquois. " C'était, dit N. Perrot, un homme de cœur et d'honneur."—De la Valterie eut le même sort. Ayant été chargé, en 1693, d'escorter la troupe d'Argenteuil, envoyée à de Louvigny, Commandant à Michilimakinac, il fut attaqué à son retour par une bande d'Iroquois et tué avec trois de ses hommes. —Chambly qui avait élevé le fort St Louis (Chambly), en devint Gouverneur ; " Je lui ai donné, écrit Mr de Frontenac, le commandement " de toutes les habitations depuis la Rivière du Loup à celle de S^t " François jusqu'au Long Sault, à l'exception de l'Ile de Montréal qui " a son Gouverneur particulier, parce que je ne connais que lui qui " soit capable d'arrêter les courreurs de bois. Recommandable par " les longs services qu'il a rendus, il ne l'est pas moins par le soin " qu'il a pris d'accomoder l'habitation qu'on lui a donnée au fort S^t " Louis, et qui est, à ce qu'on dit, la plus jolie de tout le pays."—Sorel fut mis à la tête du fort de son nom qu'il avait également construit. Dans l'expédition de Mr de Tracy, il commandait l'avant-garde. Ce fut lui qui arracha des mains des Algonquins le Bâtard-Flamand, envoyé en ambassade par les Agniers. Il le conduisit sain et sauf à Québec, et de là dans son fort, où il le retint jusqu'à la conclusion de la paix.—De St Lusson ne se signala pas moins par ses services. Après avoir choisi l'emplacement d'un fort sur le lac Ontario, en 1670, il se rendit, l'année suivante, au Sault Ste Marie, où en présence des Députés de quatorze nations, il prit possession de la contrée, après quoi il alla, en compagnie de Lanoraye, explorer le pays à travers lequel devait passer le chemin de Québec à Pentagouet.

A de la Bouteillerie	21,178	arpents.	A de Lotbinière	68,944	arpents
A de Comporté	3,528	"	A de Moras	250	"
A Dupas	8,782	"	A Perrot	7,056	"
A Fortel	1,680	"	A Randin	3,528	"
A Fournier	5,040	"	A de Repentigny	50	"
A Gamache	3,528	"	A St Michel	10,584	"
A G. de Varennes	2,352	"	A de Vitré	3,528	"
A de Grandpré	21,168	"	Etc., etc., etc.		

C'est alors que, chacun mettant la main à l'œuvre, fûrent jetés les fondements des belles Paroisses de SOREL, BERTHIER, CHAMBLY, VERCHÈRES, VARENNES, CONTRECŒUR, BOUCHERVILLE, LA VALTERIE, St OURS, LONGUEUIL, etc. Parlant de leurs commencements laborieux, la Mère de l'Incarnation s'exprime ainsi : " Quand une famille a " commencé une habitation, il lui faut deux ou trois ans " avant d'avoir de quoi se nourrir ; mais, ces premières " difficultés étant passées, ceux qui l'ont entreprise com- " mencent à être à leur aise, et, s'ils ont de la conduite, " ils deviennent riches avec le temps. Au commen- " cement, ils vivent de leurs grains et de leurs légumes. " Pour se procurer les ustensiles de ménage, ils font des " planches destinées à couvrir leurs maisons et débitent " des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant " ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic et de " la sorte ils s'avancent peu à peu." Que ceux qui se laissent effrayer par les premières difficultés, apprennent donc de ces grands colonisateurs que l'avenir appartient à ceux là seuls qui ont le courage de braver quelques années de privations et de labeurs !

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES.

Pendant que ces vaillants guerriers, nouveaux Cincinnatus, échangeaient ainsi le mousquet contre la charrue, ou alternaient la vie des camps avec celle plus paisible des champs, d'autres, non moins courageux, s'aventuraient à travers des pays inconnus afin d'étendre les

limites de la Colonie. De ce nombre, sont du Luth, de St Lusson, de Tonty, etc., mais surtout Joliet et de la Salle, auxquels on peut ajouter N. Perrot.

Joliet.—Déjà nous avons mentionné ce célèbre découvreur. De concert avec Marquet et cinq autres Français, il se rendit à Michilimakinac, où il arriva le 8 Décembre 1672, et de là fit route, l'année suivante, pour le pays des Illinois. " Sur les rapports des Sauvages, " écrit le Père Marquet, nous traçames une carte de tout ce nouveau " pays. Nous y fîmes marquer les rivières sur lesquelles nous devions " naviguer, le nom des lieux et des peuples par lesquels nous devions " passer, le cours de la grande rivière et le vent que nous devions " tenir, quand nous y serions." Munis de cette carte, les intrépides voyageurs descendirent le Wisconsin, l'Illinois, etc., et le 17 Juin 1673, entrèrent dans le Mississipi, dont, trente ans auparavant, Nicolet n'avait été éloigné que de trente ou quarante lieues. Après avoir visité le premier village des Illinois et s'être rendus jusqu'à celui des Arkansas, Joliet et ses compagnons reprirent la route de la Colonie et vinrent passer l'hiver à la Mission de St François Xavier du lac des Puants. Au printemps de l'année suivante, Joliet se sépara de Marquet et revint à Québec, où il rendit ainsi compte à Mr de Frontenac du succès de son voyage: " Cette grande rivière qui porte le " nom de Colbert, pour avoir été découverte ces dernières années, par " les ordres que vous me donnâtes, passe au-delà des lacs Huron et " Illinois, entre la Floride et le Mexique, et, pour se décharger dans " la mer, coupe le plus beau pays qui puisse se voir sur la terre." La carte de ce riche pays est aux Archives de la Marine à Paris, et a pour titre: *Carte de la découverte du Sieur Joliet, où l'on voit la communication du St Laurent avec les lacs Frontenac, Erié, Huron et Illinois.*

De la Salle.—Originaire de Rouen et frère de Mr Cavelier, prêtre de St Sulpice, Robert Cavelier de la Salle était passé dans la Nouvelle-France en 1666. Homme d'énergie et d'initiative, il ne tarda pas à fixer l'attention sur lui et à se faire un nom. Après avoir commencé un premier établissement à la Chine, cédant à son attrait pour les voyages, il suivit MM. Dollier et Galinée sur les bords des lacs Erié et Ontario. C'était en 1669. S'en étant séparé, peu après, il gagna l'Outaouais, où il fit la rencontre de N. Perrot. L'année suivante, 1670, il revint sur ses pas, en compagnie de St Lusso , et choisit sur l'Ontario l'emplacement d'un fort. Trois ans après, il jeta les fondements de Cataracoui (Frontenac) et, en 1674, il en obtint la propriété avec des lettres de noblesse. S'étant fait autoriser, dans un nouveau voyage

en France, à continuer les découvertes [1] de Joliet, il partit de Québec au mois de Septembre 1678, accompagné du Chevalier de Tonty et de bon nombre d'hommes, et se rendit à Cataracoui. C'est alors qu'il alla bâtir le fort de Niagara. Delà, il se mit en route pour Michilimakinac, où il arriva au mois de Septembre 1679. De Michilimakinac, il se rendit à la Baie des Puants, puis à la rivière S[t] Joseph, ou des Miâmis L'année suivante, poursuivant le cours de ses voyages, il parvint au fort des Illinois et y éleva le fort Crèvecœur. L'état de ses affaires l'ayant alors obligé de repasser en Canada, il laissa de Tonty pour commander à sa place et revint à Montréal. Plutôt stimulé que découragé par les malheurs qui vinrent alors fondre sur lui, il se hâta de reprendre la route de Michilimakinac. Après avoir donné rendez-

1 A en croire la plupart des écrivains, ce serait à de la Salle, et non à Joliet, qu'on devrait attribuer la découverte du Mississipi, qui donna la Louisiane à la France. Rien n'est moins fondé. A de la Salle appartient l'honneur d'en avoir pris possession en 1682, mais à Joliet reviennent le mérite et la gloire de l'avoir découvert en 1673.—I° *Ce n'est point de la Salle qui le premier découvrit le Mississipi.* Nous n'en voulons d'autres preuves que son silence et celui de ses contemporains. Si de la Salle eût réellement découvert ce grand fleuve de 1669 à 1672, comme le prétendent ces publicistes, il n'eût pas manqué d'en parler. Or, ni lui, ni M[r] de Frontenac, son protecteur, n'en font mention. Bien plus, dans son rapport de 1677 à ce Gouverneur, de la Salle semble ignorer dans quel golfe se jette la rivière qu'il avait découverte. Voici, du reste, ses paroles : " Le Sieur de la " Salle passa en Canada en 1666, commença cette année le village de " la Chine. L'année 1667 et les suivantes, il fit divers voyages dans " lesquels il découvrit le premier beaucoup de pays au Sud des grands " lacs, et entr'autres la grande rivière de l'Ohio. Il la suivit jusqu'à " un endroit, où elle tombe de fort haut de vastes marais, à la hauteur " de trente-sept degrés, après avoir été grossie par une autre rivière " fort large qui vient du Nord : toutes ses eaux se déchargent, selon " toute apparence, dans le golfe du Mexique." Ainsi, de son propre aveu, de la Salle, à cette époque, n'avait pas dépassé l'Ohio, simple affluent du grand fleuve, et le saut dont il parle, n'est autre que celui de Louisville, dans le Kentucky. Ces expressions seules : " Toutes ses " eaux se déchargent, *selon toute apparence*, dans le golfe du Mexique," le démontrent jusqu'à l'évidence.—II° *A Joliet revient la gloire d'avoir le premier découvert le Mississipi :* 1° Nous en avons la preuve dans ses propres paroles, rapportées plus haut. 2° Outre son témoignage, nous avons encore celui de Marquet qui n'est pas moins explicite. Ecrivant à son Provincial en 1674, ce Père parle ainsi de Joliet et de sa découverte : " Parti au commencement de Juin 1673, pour entrer " dans un pays, où jamais Européen n'avait mis le pied, il pénétra " enfin dans cette fameuse rivière que les Sauvages appellent le Mis- " sissipi." 3° Enfin, l'Ile d'Anticosti, porte l'acte de concession, ne fut accordée à Joliet, " qu'en considération de sa découverte du pays des Illinois, dont il avait donné le plan." Ce point est donc bien établi, et nous avons peine à comprendre comment des écrivains placés à la source même des Archives, ont pu se méprendre sur un fait si grave.

vous à ses compagnons sur les bords de la rivière de Chicago, il en partit avec eux le 4 Janvier 1682, descendit la rivière des Illinois, et, après avoir construit alors le fort Prudhomme au confluent de l'Ohio, s'achemina vers le terme de son voyage. Il l'atteignit heureusement le 9 Avril. Ce jour même, il prit possession du pays, en plantant une Croix sur les bords du Mississipi et en y arborant les armes de la France, et, quelques mois plus tard, il allait rendre compte à la Cour du succès de son entreprise. La fin tragique de la Salle est connue. Parti de la Rochelle en 1684 avec toute une colonie, après avoir débarqué à la Baie St Bernard et avoir construit quelques forts, il fut assassiné au Texas le 16 Mars, d'autres disent le 20 Mai 1687, au moment où il allait recueillir le fruit de ses travaux.

N. Perrot.—Sans avoir laissé un nom aussi célèbre, N. Perrot n'a peut être pas rendu des services moins importants à la Colonie naissante. D'une éloquence entraînante, d'une grande habileté à manier les esprits, mais surtout d'un patriotisme éprouvé, on le voit constamment se servir de l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis sur les tribus mobiles de l'Ouest pour retenir ces peuples dans l'alliance des Français. Après avoir commencé quelques études, s'étant attaché aux pas des Missionnaires, il fixa son séjour parmi les Sauvages qu'il ne quitta presque plus. Dès 1665, il se rendit chez les Poutéouatamis pour y faire la traite du fer. Les Outagamis étant alors en guerre avec les Manomines, ou Folles-Avoines, il négocia la paix et parvint à réconcilier les deux peuples. Après avoir conclu avec eux un traité d'alliance, il se dirigea vers les Maskoutins qui lui firent une réception non moins brillante. Delà, il poursuivit sa course à travers le pays et visita une infinité de nations qu'il laissa sous le charme de sa parole et de sa personne. Etant alors rentré dans la Colonie, il fut chargé par Mr de Courcelles de prendre possession de l'Outaouais, ce dont il s'acquitta avec un rare bonheur. Peu après, il marcha à la tête de ses nouveaux alliés contre les Onnontagués et revint à Montréal. Il fut renvoyé dans les pays d'en haut avec le titre de Commandant en chef. C'est alors qu'il visita les Miâmis, et, qu'après avoir rétabli la concorde entre eux et les Sioux, il bâtit un fort chez ces derniers. Le Marquis de Denonville ayant résolu, peu après, de porter la guerre chez les Sonnontouans, Perrot convoqua toutes les tribus amies, et, se mettant à leur tête, traversa Michilimakinac, Détroit et Niagara, et atteignit le pays ennemi. Après avoir apaisé les différents qui s'étaient élevés entre les Iroquois et les Français, il retourna au pays des Sioux, dont il prit possession au nom de la France. A son retour, il fut envoyé par Mr de Frontenac chez les Outaouais, pour leur porter des paroles de paix. C'est alors qu'avec de Louvigny il empêcha un convoi de pelleteries de tomber entre les mains des Sauvages. Après

avoir heureusement rempli l'objet de sa mission, il alla s'établir sur les bords du Mississipi, où il devint l'arbitre des nations de ces contrées. Il empêcha les Miâmis d'attaquer les Sioux, et ces derniers de se jeter sur les Outagamis; il déjoua les projets du Rat contre les Outaouais et délivra des mains de ceux-ci les courreurs de bois. Après avoir exposé maintes fois sa vie et compromis grandement sa fortune, il revint au sein de la Colonie, où, en 1701, il contribua, plus que personne, à mener à bonne fin le traité de paix. Telle est, en peu de mots, la vie de cet homme remarquable, dont les récits ont fourni à de la Potherie et à Charlevoix des pages qui ne sont pas les moins intéressantes de leur histoire.

II° PROMOTIONS D'OFFICIERS.

1683

La fin du XVIe siècle vit briller sur les champs de bataille, outre les précédents, une foule d'officiers de mérite, à la tête desquels l'histoire se plait à compter: MM. du Tast, de Muy, Marin, de Boisbriand, Celoron, de Ligneris, mais surtout de St Pierre, de Louvigny, d'Ailleboust de Mantet, Hertel de Rouville, Testard de Montigny, etc. Nous en donnons une liste, si ce n'est complète, au moins très étendue.

CAPITAINES:	LIEUTENANTS:
Aubry (Le Chevalier), *Enseigne*,	Basile, *Garde-Marine*,
DuTast, *Lieutenant de Marine*,	Bellecourt (de), *Enseigne*,
Mouet de la Juge, etc.	Roevic (de la) *Garde-Marine*, etc.

1684

Crisasi (Le Marquis de)	Celoron de Blainville,
Crisasi (Le Chevalier de)	Dumont,
DuMesnil,	Osta (Le Chevalier d')
Du Rinauhuet,	Robaire (de la)
Guillon-Descloches,	Ste Marie (Allord de)
Marin,	St Martin,
Rompray (de)	Etc., etc.

1685

DeLorimier,	Cabana (de)
De Muy,	Chaufours (de)
De Troye,	DeLorimier,

Des Bergères (Rigauville)
Des Meloises,
Decqueirac,
Drouilliers, *
Macary (de) *
S[t] Flours (de) *
S[t] Circq (de) *
Vallerennes (de)

* La Compagnie qui avait pour Capitaines: MM. DeLorimier, Drouilliers, Macary, S[t] Flours et S[t] Circq, est partie avec le Marquis de Denonville.

De Muy,
De Troye,
Des Bergères (Rigauville)
Des Jordis,
Des Meloises,
Decqueirac,
Grandville (de)
LaMotte (de)
Montesson (Le Gardeur de)
Ramezay (de)
S[t] Flours (de)
Vallerennes (de)
Etc., etc.

Sept ans plus tard, en 1791, la Colonie perdit trois de ces valeureux officiers : d'Osta, Domergue et Decqueirac. Etant allés à la rencontre de Schuyler qui s'était jeté sur la Prairie, ils périrent dans le combat. Parlant de la bravoure de Vallerennes, leur Chef, en cette circonstance, le Comte de Frontenac s'exprime ainsi : " Depuis l'établissement " de la Colonie, il ne s'est rien passé d'aussi fort ni de si vigoureux, " et l'on peut dire que le Sieur de Valerennes a conservé la gloire des " armes du Roi et procuré un grand avantage au pays, puisque cela " nous a donné le moyen d'achever paisiblement nos récoltes, dans les " quelles nous aurions été inquiétés, et qui, venant à nous manquer, " nous auraient mis dans la dernière désolation."

LIEUTENANTS :

1687

Cottentré,
Dauberville,
De Boyne,
Dupin,
Gannes de Falaize,
Ligneris (de)
Rané,
Paniol,
Persillon,
Etc., etc.

1688

Le Gardeur de Beauvais, *marié*,
Le Gardeur de S[t] Pierre, *marié*.

1689

Manthet (D'Ailleboust de)
Repentigny (Le Gardeur de)

1690

Beaucourt (de)
Grandville (de), off. du rég. de Car.

1691

Argenteuil (D'Ailleboust d')
Beaubassin (La Vall. de) *G.-Marine*,
Bourchemin, *marié*,
Clevin, *Aide-Major*,
La Corne (de), *Sous-Lieutenant*,
La Mollerie (de), *marié*,
L'Epinay (de), *Garde-Marine*,
Repentigny (de), *marié*.

1692

Courtemanche (Le Gardeur de)
La Gemmeraye (de), *Garde-Marine*,
Soulanges (Marson de), *Enseigne*,
Etc., etc.

LIEUTENANTS-RÉFORMÉS :

1690

Herbin.
Mareuil, *Cap. du rég. du Poitou*.

1691

Catalogne (de), *marié*,
Esglis (d')
Grandpré (Boucher de), *marié*,
Godefroy de Vieux-Pont, *marié*,
Hertel, *père*,
Mongenault,
Musseaux (D'Ailleboust de), *marié*,
Périgny (D'Ailleboust de).

1692

DuGué,
La Noue (de), *marié*,
St Ours (de), *aîné*,
Villedonné (de), *pris p. Iroq.* (1688)

1694

Du Vivier, *marié*,
LaFrenière (Hertel de)
La Pérade (Lanaudière de)
La Pérollière,
Le Neuf,
Mondion (de), *Garde-Marine*,
St Michel,
Verchères (de), *off. du rég. de Car.*

ENSEIGNES :

1691

Beaumont (de)
Berthier,
Boucherville (de)
La Pipardière,
Neuvillette (Portneuf de)
Montégron (Langis de)

1694

Boisbriand (Dugué de)
Cournoyer (Hertel de)
Fondville (Grandville de)
Fournier, *de France*,
L'Argenterie (Miré de)
La Durantaye,
La Gaultière,
La Perrière (Boucher de)
La Plante, *pris par les Iroquois*.
La Valterie (de)
Oleanson (Le Gardeur d')
Renaud,
Rouville (Hertel de)
St Ours (Le Chevalier de)

SOUS-ENSEIGNES :

1696

Bailleul, *de France*,
Bélair, *bon officier*,
Belestre (de), *joli garçon*,
Brasillon (de), *excellent*,
Brussy, *beau garçon*,
Crévier, *excellent officier*,
De la Forêt, *sage*,
Des Iles (Le Gardeur), *joli garçon*,
Douville (Dagneaux), *bon officier*,
DuBuisson, *propre à la guerre*,
Fourillon (de), *très-brave*,
Frémilly, *bon officier*,
Hertel, fils, *brave*,
La Decouverte (de), *actif*,
LaFerté (Juchereau de), *bon offic.*
LaGorgendière, *décidé*,
La Roquette, *brave homme*,
La Vallière (Le Chev. de), *en. jeune*,
Linctot, fils, (de), *joli garçon*,
Marin, *excellent officier*,
Mogendis, *déterminé*,
Moras (de), *beau garçon*,
Niverville (Boucher de), *beau j. h.*,
Rochemont (de), *fort brave*,
Solainville, *excellent officier*,
St Lambert, *encore jeune*,
Varennes (Gauthier de), *beau garç.*
Vincennes, *bon officier*.

III° DEMANDES D'AVANCEMENT.

En 1695, plusieurs demandes d'avancement fûrent faites en faveur d'officiers qui s'étaient distingués en différentes occasions. Fûrent proposés :

I° *Pour la Croix de St. Louis.*

CLÉMENT DE VALRENNES. — " Il descend des quatre pre-" miers Maréchaux de France, du nom de Clément qu'il " porte. C'est le plus ancien Capitaine du Canada : il a " trente-trois ans de service et est couvert de blessures."

DE TONTY.—" Il a vingt-deux ans de service et a perdu " la main droite en défendant un poste en Sicile."

II° *Pour être Lieutenants de vaisseau.*

DES MELOISES.—" Le Comte de Montal est son parent."

DE LOUVIGNY.—" Il est parent de Mr de Grossières."

LE VASSEUR DE NÉRÉ.—" Son frère est employé auprès " du Prince."

III° *Pour être Enseignes de vaisseau.*

DUGUÉ DE BOISBRIAND.—" Lui et son frère sont fils d'un " des plus anciens Capitaines du Canada."

Du Tast. — " Il a fait la campagne de la Manche de " 1690 à 1692 et, de plus, quatre voyages en Canada, celui " de la Baie d'Hudson l'année dernière, et il va faire en- " core celui de l'Acadie."

Grandville de Fondville.—" Il est Lieutenant d'un dé- " tachement."

IV° *Pour être Capitaines en pied.*

Joybert de Soulanges. — " Il est beau-frère de Mr de " Vaudreuil."

Varice de Beaumont. — " Il est parent de Mr de la Val- " lière."

V° *Pour être Capitaines réformés.*

Beaudoin.—" Il a ici un frère Missionnaire."

De Montigny. — " Il a servi sur les galères du Roi et " fait trois campagnes dans les Dragons."

De la Pipardière.—" Il est neveu de Mr de St Ours."

VI° *Pour être Lieutenants en pied.*

Chartrain (de).—" Il a fait plusieurs campagnes."

Herbin d'Aucourt. — " Son frère est Chambellan du " Roi."

De la Salle.—" Il est fils du Commissaire Général des " Galères."

De Villedonné.—" Il a servi en France et en Canada et " a été trois ans prisonnier."

VII° *Pour être Lieutenants réformés.*

De Lerancourt.—" Il est parent de Mr de Lerancourt, " Maître des Requêtes."

Migeon de la Gauchetière.—" Il fut blessé en 1693 à la " prise de la flotte de Smyrne."

VIII° *Pour être Enseignes de Compagnie.*

De Champigny. — " Il est fils de Mr de Champigny, In- " tendant."

Des Bergères.—" Son père est Capitaine."

De Lotbinière.—" La Marquise de Vaudreuil est sa " tante."

De Tilly.—" Il est le second fils de M[r] de Tilly, et est " parent de M[r] Lellé "

IV° PROVISIONS.

La mort de M[r] de Frontenac, arrivée en 1698, occasionna plusieurs changements importants. Ils eûrent lieu, l'année suivante, dans le cours des mois d'Avril et de Mai.

Provision de Gouverneur et de Lieutenant Géneral de la Nouvelle-France pour le Chevalier de Callières, Gouverneur de Montréal, à la place de feu le Comte de Frontenac, du 20 Avril.

Commission de Commandant de la Nouvelle-France au défaut et en l'absence de M[r] de Callières, au Sieur de Vaudreuil, du 28 Mai.

Provision de Gouverneur de l'Ile de Montréal pour le même Sieur de Vaudreuil, Commandant des troupes, du même jour.

Brevet de Commandant des troupes au Sieur de Ramezay, Gouverneur des Trois-Rivières, à la place du Sieur de Vaudreuil, du même jour.

Provision de Gouverneur des Trois-Rivières, pour le Sieur Prevost, Lieutenant du Roi à Québec, à la place du Sieur de Ramezay.

Brevet de Lieutenant du Roi à Québec au Sieur M[quis] de Crisasi, Lieutenant du Roi à Montréal, a la place du Sieur de Ramezay.

Brevet de Lieutenant du Roi à Montréal au Sieur de Galifet, à la place du précédent.

Commission de Commandant en Chef à Plaisance, en l'absence et au défaut du Sieur de Brouillan, Gouverneur, au Sieur de Monic, Aide-Major de la marine à Rochefort, du 18 Mai.

Brevet de Major de Québec au Sieur de Langloiserie, Major de Montréal.

Brevet de Major de Montréal au Sieur de la Vallière.

PROVISION de Juge de l'Amirauté à Québec pour le Sieur Dupuy, du 30 Mai.

ORDRE pour établir le Sieur Raimbault Notaire à Montréal.

V° REMPLACEMENT D'OFFICIERS.

La mort de Mr de la Valterie et le départ de Mr de Boyne pour la France nécessitèrent quelques changements. Fûrent proposés :

I° *Pour remplacer M. de la Valtrie,*

De Beaucourt, *officier intelligent,*
De la Forêt, *attaché au service des Illinois,*
DeLinctot, *chargé d'une nombreuse famille,*
De Repentigny, *père de beaucoup d'enfants,*
De Tonty, *aussi père d'une grande famille,*
Etc, etc.

II° *Pour remplacer M. de Boyne,*

De Catalogne, *bon officier,*
D'Eschaillons, *brave homme,*
Dugué, *sujet distingué,*
DuVivier, *bon officier,*
Frèrot, *bien réglé,*
Hertel, *père,* excellent officier,
Lafrenière (Hertel de), *pris par les Iroquois,*
Langis (Montègron de), *un peu sévère,*
LaPérade (Lanaudière de), *joli garçon,*
LaPérollière (de), *bon officier,*
Mondion (de), *appliqué au service,*
Rouvilly, *excellent officier,*
St Michel, *officier capable,*
Verchères (de), *marié.*

II° OFFICIERS DE 1700 A 1760.

Suivant une note que nous avons sous les yeux, et signée : "Beauchesne," il y avait dans la Colonie, au mois de Novembre 1703, huit cent vingt-deux hommes de troupes. Sur ce nombre, trente étaient sortis et cinq avaient été incorporés : c'était donc un effectif de sept cent quatre-vingt-dix-sept hommes.

1716

Le Capitaine de Marigny étant passé à St Domingue, et le Mquis d'Alogny étant mort, ainsi que Mr d'Esglis, Major

à Québec, plusieurs officiers fûrent proposés pour remplir leurs places :

AMARITON. " Il a plus de trente ans de service. "

BUDEMONT. " Il a servi douze ans dans les Gardes. "

CABANA (de). " Il était frère du Major des Trois-Rivières. "

CELORON. " Il sert depuis vingt-quatre ans. "

DELEIGNE. " Il est dans les Gardes depuis dix ans. "

DUPLESSIS-FABER. " Son père était Capitaine. "

FRÉROT. " Il a vingt ans de service et est Lieutenant. "

GRANDVILLE (de). " Il est Enseigne de vaisseau et sait la mer. "

HERBIN. " Il a dix-huit ans de service et a une grande famille. "

HERTEL de la Frenière. " Il a vingt ans de service. "

LAPERELLE (de). " Il est Lieutenant à l'Ile Royale. "

LATOUR de Loisellerie. " Il est recommandé par le Duc de Sully."

MARTELLY. " Il est passé en France, après vingt-trois ans de service."

MIGEON de la Gauchetière. " Il est blessé, et a vingt-cinq ans de service."

PORTNEUF (de). " Il sait la langue des Abénaquis. "

RAMEZAY de Monnoir. " Il est présenté par Bégon. "

SENNEVILLE (de). " Il est fort estimé à Montréal. "

ST. MICHEL. " Il a servi à Dunkerque. "

Cette même année, Adhémar de Lantagnac, neveu du M^{quis} de Vaudreuil, et de la maison de Grignan attachée au service du prince de Monaco, se présentait pour être Lieutenant. Mr de Vaudreuil présentait aussi son fils, Vaudreuil-Cavagnal, pour succéder au M^{quis} d'Alogny. [1]

1 Le Marquis d'Alogny de la Froye était mort sur mer en 1714. Il était alors Capitaine de vaisseau et Chevalier de St Louis. Deux ans auparavant, était décédé Mr de Rigauville, Major des Trois-Rivières, et antérieurement Commandant à Chambly. Il avait été précédé de quelques années dans la tombe par Mr de la Gemmeraye. D'abord Garde-Magasin à Rochefort, ce digne officier était passé en Canada vers 1684 et s'y était concilié l'estime générale. Une perte non moins sensible fut celle de Mr de Langloiserie qui, après avoir été successivement Major à Montréal et à Québec, était devenu Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et Chevalier de St Louis. Il mourut en Acadie en 1715. Parmi ses enfants, on compte la Sœur Ste Hippolyte, plus tard Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, et décédée en 1781, à l'âge de 79 ans.

1720 à 1725.

Se présentent pour être Enseignes :

CABANA (de), fils du Major des Trois-Rivières.

DELORIMIER, fils du Capitaine de ce nom.

DEMUY, fils du Gouverneur de la Louisiane.

Esglis (d'), fils du Major de Québec.

FONDVILLE (de). Il a servi avec distinction.

LOUVIGNY (de), fils du Gouverneur des Trois-Rivières.

LAMORANDIÈRE (de), propre au service.

Etc., Etc.

1729

OFFICIERS COMMANDANTS

DANS LES PAYS D'EN HAUT.

AMARITON, à la Baie des Puants.

D'ESCHAILLONS, à Kaminishgoya.

DUBUISSON, aux Miâmis.

LAGORGENDIÈRE (de), à Themiskamingue.

LIGNERIS (de), à Michilimakinac.

LINCTOT (de), au lac Supérieur.

TONTY (de), au lac Erié.

VERCHÈRES (de), aux Sioux.

VILLEDONNÈ (de), à la Riv. St. Joseph.

Québec, 10 Juin 1727.

1730

Demandes d'avancement.

Mr D'ESGLIS, Major à Québec, étant venu à mourir, Mr de Beauharnois propose pour le remplacer :

LE CHEVALIER BÉGON.—" Cet officier a très-bien servi " dans la marine. Il est depuis 18 ans dans la Colonie et " a plusieurs blessures considérables. Il convient de lui " accorder cette place."

DE ST. OURS D'ESCHAILLONS.—"Cet officier sert depuis 14 " ans et est depuis longtemps Capitaine. Il a toutes les " qualités nécessaires."

HERTEL DE LA FRENIÈRE est, en même temps, proposé pour être Capitaine.—" Il y a 18 ans qu'il est Lieutenant. " Il est couvert de blessures et a bien servi. Son père et " dix de ses frères ont servi."

Permissions.

Permission de passer en France, est accordée :

A BAILLY DE MESSEIN, Enseigne.

A DE BRAJELONE, Lieutenant.

A DE MONTIGNY, Capitaine réformé.

A DE RIGAUD, Capitaine.

Au Sieur Domicourt, de se rendre aux Iles, pour affaires de famille.

Décès.—Vers cette époque, la Colonie fit une nouvelle perte dans la personne de Mr de LaMothe-Cadillac, une des plus grandes figures de ce temps. D'abord officier du régiment de Clairambault, Mr de LaMothe était passé, en 1691, en Canada, où son mérite n'avait pas tardé à se révéler. Devenu Lieutenant, et, peu après, Capitaine, il fut envoyé au Détroit, dont il est regardé, avec DuLuth, comme le fondateur. Le rare talent qu'il déploya dans ce poste, fit penser à lui pour la place de Gouverneur de la Louisiane. Après avoir rempli cette charge pendant six ans, il repassa en France en 1717, obtint une pension de quatre mille livres et mourut en 1730. Trois ans auparavant, était mort un autre grand Capitaine, dont les beaux faits d'armes occupent une large place dans l'histoire. Nous voulons parler de Mr de la Durantaye. " Homme de mérite et propre à tout," disent ses contemporains, il avait été nommé Capitaine en 1665. Après avoir commandé pendant plusieurs années dans le pays des Outaouais et rendu d'immenses services, il reçut une pension de six cents livres et mourut en 1727.

1732

MM. de Beauharnois et Hocquart " représentent que " Mr Bouillet de la Chassaigne est trop âgé pour pouvoir " garder son commandement dans une place qui de- " mande beaucoup d'activité, et que Mr de la Corne, " Lieutenant du Roi, ne peut guère le suppléer, n'ayant " ni l'autorité ni la liberté suffisantes pour agir. En con- " séquence, ils supplient le Roi de vouloir bien nommer " un autre Commandant."

NOM ET AGE DES OFFICIERS. [1]

Officiers Supérieurs :

Beaucourt (de), Gouverneur des Trois-Rivières	63
Bégon (Le Chevalier), Major à Québec	45
De Gannes, Major à Montréal	52
La Chassaigne (de), Gouv. de Montréal	76
LaCorne (de), Lieutenant du Roi à Montréal	62
Le Verrier, Lieutenant du Roi à Québec	75
Ligneris (de), Major aux Trois-Rivières	68
Etc., etc., etc	

1 Afin de donner plus d'intérêt à cet ouvrage, avec les *armoiries* de quelques familles et les *portraits* de plusieurs de leurs membres, nous reproduisons, autant que nous avons pu le faire, les autographes des personnages illustres dont nous rappelons le souvenir. Nous aimons à croire que le lecteur aura plaisir à les parcourir.

Capitaines

Amariton	63
Beaujeu (de)	46
Beauvais (Le Gardeur de)	73
Boishébert (de)	49
Brajelone (de)	57
Budmond (de)	62
Celoron de Blainville	68
Chavoy de Noyan	34
Contrecœur (de)	50
Denis de la Ronde	54
DuBuisson	63
Du Plessis-Faber	41
DuVivier	63
D'Eschaillons	62
Lantagnac (de)	49
La Noue (de)	66
La Perrière (Boucher de)	60
Longueuil (de)	56
Longueuil (Le Chevalier de)	29
Migeon de la Gauchetière	58
Montigny (Le Chevalier de)	54
Pean (de)	48
Périgny (D'Ailleboust de)	68
Repentigny (Le Gardeur de)	69
Senneville (de)	67
St Ours (de)	56
St Vincent	69
Vaudreuil-Cavagnal (de)	32
Etc., etc., etc.	

Lieutenants :

Bailleul (de)	57
Bleury (Sabrevois de)	30
Cabana des Jordis	31
Cournoyer (Hertel de)	61
Croizille de Repentigny	53
Des Meloises	37
Domicourt (Sacquespée)	34
Duliguier	57
Epervanche (de l')	30
Fondville (de)	40
Grandval (de)	28
Herbin	50
Joannès (Le Chevalier de)	51
Joncaire	64
Lafrenière (Hertel de)	50
LaMorandière (D'Amours de)	61
Langy (de), Lieut. réformé	61
La Pérade (Lanaudière de), L. R.	54
LaPlante	66
La Valterie (de)	50
Linctot (de)	58
Miré de l'Argenterie	58
Noyelle de Fleurimont	37
Persillon (de)	
Ramezay (Le Chevalier de)	24
Rigauville (de)	49
St Michel, Lieutenant réformé	68
St Michel	50
Varennes (Gauthier de)	54
Verchères (de)	44
Villiers (Coulon de)	49
Etc., etc., etc.	

Enseignes :

Beaujeu (de)	23
Belleval (Fournier de)	70
Bleury de Sermonville	27
Boucherville (de)	41
Cabana (de)	24
Celoron de Blainville	36
Charterain (de)	50
Chatelain	35
Contrecœur, fils	27
Danneau	29
DeLorimier	26
DeMuy	35
DesPlaines (Le Gardeur)	63
Douville	65
Dugué	37
LeGardeur	37
LeVerrier, fils	26
Ligneris (de)	33
Louvigny (de)	
Lusignan (de)	41
Malespine	28
Marin	40
Montcourt	49
Montmidy	65
Moras (de)	49
Mouchy de Hocquincourt	23
Niverville (de)	48
Normanville (de)	50
Percy	44
Philibert	52

1733

Demandes de Pension.

Veuve Amariton,—" La succession de son mari est in- " suffisante pour faire vivre sa nombreuse famille."

Veuve de la Chauvignerie.—" Son mari est demeuré " cinq ans prisonnier chez les Sauvages. Il a servi depuis " avec succès dans toutes les expéditions. Etant passé en " France, il a eu le malheur de périr dans le naufrage du " vaisseau *le Chameau* et de perdre la riche succession " qu'il apportait de France."

Delles de la Chesnaye.—" Leur père a rendu de grands " services, ainsi que le Sieur de la Pèrelle, Capitaine à " l'Ile-Royale et mari de Charlotte, l'aînée."

Veuve de la Corne.—" Elle reste chargée de douze en- " fants, dont sept garçons, et a peu de ressources pour les " soutenir. Son mari a servi cinquante ans, tant en " France qu'en Canada. Il convient que la pension de " quatre cents livres dont il jouissait, soit continuée à la " veuve."

Veuve de Ligneris.—" Son mari était Major des Trois- " Rivières."

Veuve de Linctot.—" Tous les membres de sa famille " se sont distingués dans la guerre. Elle a soixante-sept " ans."

Veuve Morineau.—" Son mari a rendu de très-grands " services comme Interprète dans les négociations avec " les Sauvages. Il laisse dix enfants."

1736

Sont admis comme Enseignes :

BOUCHER de la Perrière, *appliqué*. CASPÉ (de), *de talents distingués*,
CROIZILLE de Courtemanche, *brave*, LOUVIGNY (de), *demeure à Beauport*

NOUVELLES PERTES.

Pendant que l'armée se recrutait ainsi d'officiers, qui, au jour des grandes luttes, devaient faire sa gloire, elle avait à déplorer la mort de plusieurs de ses vétérans. En 1734, était mort Mr de la Chassayne, dont il est parlé plus haut. Natif de Paroy, Comté de Charolais, Mr de la Chassayne était passé en Canada en 1689, après avoir servi dans le régiment de Navarre et de Condé, et étant déjà Capitaine. D'abord Garde-Magasin en 1693, il devint Major à Montréal en 1710 et fut fait Chevalier de St Louis l'année suivante. Il était Major à Québec depuis 1716, lorsqu'il fut nommé Lieutenant du Roi en 1720. Delà, il fut envoye aux Trois-Rivières, en 1726, en qualité de Gouverneur ; puis, en 1731, passa de ce gouvernement à celui de Montréal, où il termina sa longue carrière. Quatre ans plus tard décédait le célèbre Joncaire, cet habile Interprète que l'on voit figurer dans toutes les négociations avec les Sauvages de 1701 à 1736. Cette même année 1736 descendait dans la tombe Mr Dugué de Boisbriand, une des gloires de la Louisiane. Après s'être signalé à la tête des troupes, il fut nommé Major à Biloxi en 1699 et y commanda jusqu'en 1716, époque où il passa à Mobile. De 1717 à 1723, il prit le commandement en l'absence de Bienville. Il touchait une pension de huit cents livres depuis six ans, lorsque la mort vint l'enlever à l'affection du pays.

1737 à 1738

Sont proposés pour la Croix de St. Louis :

AMARITON,	PÉAN,
BUDEMONT,	St VINCENT,
CELORON de Blainville,	TONTY (de).

Sont proposés pour être Majors aux Trois-Rivières :

DENIS DE LA RONDE, DE GANNES DE FALAIZE.

" Le premier est le plus ancien Capitaine parmi ceux " qui peuvent prétendre à cette place. Vous avez été in- " formé, Monseigneur, que cet officier est fort habile, " actif et homme de détail, ce que je sais par moi-même, " l'ayant eu sous mes ordres.—Le second est un excellent

" officier, très exact, ami de la discipline et des plus at-
" tachés à son service. (Signé) DE BEAUHARNOIS."

Est proposé pour être Lieutenant :

CROIZILLE (de). — " C'est un officier très-sage, généra-
" lement estimé et dont les services sont appréciés."

Sont proposés pour être Enseignes :

BOUCHER DE GRANDPRÉ.—" Il sert depuis vingt-deux ans
" et est petit-fils du premier Gouverneur des Trois-Rivières
" et fils du Major du même gouvernement. Les services
" du père, du grand-père et les siens, parlent beaucoup en
" sa faveur. C'est un sujet dont tout le monde dit du
" bien. MM. de la Tour, Intendant de Poitiers, et le
" Comte des Goutte, me l'ont recommandé.

J. HERTEL.—" Il sait la langue des Sauvages et est fort
" utile."

LE GARDEUR DE BEAUVAIS. — " Il est le neveu de Mr de
" Tilly."

Le Chevalier DE MUY.—" C'est un excellent sujet auquel
" s'intéresse beaucoup le Père Danausour."

J. VERCHÈRES DE POULIGNY.—" Il a eu trois frères tués
" ou brûlés par les Iroquois."

Sont proposés pour être Commissaires d'Artillerie :

DE LA MARTINIÈRE, [1] DES MELOISES.

" Tous les deux ont bonne volonté et peuvent remplacer
" de Rey-Gaillon. Il peut se faire cependant qu'ils ne
" veuillent pas servir sous le Maître-canonnier, L'Eurord,
" le seul qui soit à Québec."

1 Mr de la Martinière descendait de Mr Bermen, Seigneur de la Martinière, Conseiller du Roi et Lieutenant-Général Civil et Criminel de la Prévosté et Amirauté de Québec. Suivant une note que nous avons sous les yeux, il remplaça au fort Beauséjour Mr de Vassan, successeur du Chevalier de la Corne, et fut relevé à son tour par Mr Du Chambon-Vergor.

1739

OFFICIERS SUPÉRIEURS.

A Québec .... { Lieutenant du Roi : d'Eschaillons.
Major de la place : Péan.

A Montréal .... { Gouverneur : De Beaucourt.
Lieutenant du Roi : Bégon.
Major : le Baron de Longueuil.

Aux Trois-Rivières { Gouverneur : de Vaudreuil.
Lieutenant du Roi : de Gannes.
Major : Du Buisson.

Sur ces officiers nous trouvons les remarques suivantes qu'on aimera peut-être à lire : " D'Eschaillons a servi " avec zèle et application ; sa conduite est bonne.—Péan " s'acquitte avec exactitude des devoirs de son emploi : il " n'y a aucun reproche à faire sur sa conduite. Il est en " état de servir utilement.—De Beaucourt a toujours servi " avec distinction. Il a toutes les qualités pour remplir " la place qu'il occupe.—Bégon est un très-bon officier qui " a parfaitement servi.—Le Baron de Longueuil s'acquitte " de son devoir avec exactitude. Il est détaché pour con- " duire le parti envoyé à Mr de Bienville.[1]—De Vaudreuil " a le zèle, l'application, les talents et la conduite conve- " nables.—De Gannes remplit bien la charge qui lui est " confiée, mais ne ferait pas aussi bien dans une autre " qui demanderait plus de détail.—Du Buisson est trés- " âgé ; il a très-bien servi."

Ce dernier mourut l'année même, où l'on faisait ainsi son éloge. Lieutenant dès 1698, il avait été fait Capitaine en 1714. Nommé Major aux Trois-Rivières en 1733, il était Chevalier de St Louis depuis cinq ans lorsque la mort vint l'enlever.

1 Les officiers qui faisaient partie de cette troisième expédition contre les Chicachas, ont été indiqués ailleurs. Les principaux étaient : Le Baron de Longueuil, Commandant ; Celoron, Capitaine ; Sabrevois de Bleury, Lieutenant ; de Ligneris, Major ; de Lery, Aide-Major, etc.

COMMANDANTS DANS LES PAYS D'EN HAUT, ETC.

BEAUVAIS (de), à Frontenac.
DUFIGUIER, à la Pointe à la Chevelure.
JONCAIRE, père, chez les Chavouânoux.
JONCAIRE, fils, aux Sonnontouans.
LAMORANDIÈRE (de), aux Miâmis.
LANTAGNAC (de), à Chambly.
LARONDE (de), à Chag8amigou.
LAVALTERIE (de), à Alepimigou.
LAVERENDRYE (de), chez les Sioux.
LUSIGNAN (de), à la Riv. St Joseph.
MONTCOURT (de), chez les Folles-Avoines.
NORMANVILLE (de), chez les Ouiatanous.
RIGAUVILLE (de), à Niagara.
PÉAN, au lac Erié.
VERCHÈRES (de), à Michilimakinac.
Etc. Etc. Etc.

APPRÉCIATION DES OFFICIERS DE CETTE ÉPOQUE.

CAPITAINES : 1

BEAUJEU (Le Chevalier de). " Il a 53 ans et aime le ser-" vice."

BEAUVAIS (LeGardeur de). " Il a 80 ans et est décoré de " la Croix de St Louis."

BRAJELONE (de), Capitaine réformé.

BOISHÉBERT (de). " Il est décédé récemment."

BUDEMONT (de). " C'est un officier de mérite et dont la " conduite ne laisse rien à désirer. Il a près de 70 ans."

CHAVOY DE NOYAN. " Officier très-intelligent et de con-" duite réglée. Il a 41 ans ; les Iroquois l'ont adopté."

CONTRECŒUR (de). " Homme vigoureux et de beaucoup " d'ordre. Il a 57 ans et a très-bien servi."

DES MELOISES. " Officier honorable, intelligent. Il a " 44 ans."

DENIS DE LA RONDE. " Il est Chevalier de St Louis. Il " a obtenu le privilége d'exploiter les mines du lac Su-" périeur."

DUFIGUIER. " Officier ordinaire. Il a 64 ans."

1 Ainsi qu'on peut le remarquer, on ne retrouve plus ici les Capitaines : Amariton, de Beauvais, Celoron, Denis de la Ronde, DuBuisson, d'Eschaillons, de la Noue, de Longueuil, Péan et de Senneville, nommés en 1732. D'autres sont nommés à la place. Ce sont : MM. Des Meloises, Dufiguier, Hertel de Cournoyer, Hertel de la Frenière, le Chevalier de Joannès, Godefroy de Linctot, de Noyelle, de Ramezay, Rigaud de Vaudreuil. Il en est de même pour les Lieutenants.

Du Plessis-Faber. " Homme de beaucoup d'esprit, " mais quelque peu indiscret. Il a 48 ans."

DuVivier. " Il est Chevalier de St Louis et a 70 ans."

Hertel de Cournoyer. " Il a 68 ans et a bien servi."

Hertel de la Frenière. " Moins âgé de 11 ans que le " précédent."

Joannès (Le Chevalier de), Capitaine réformé.

Lantagnac. " Il commande au fort de Chambly. C'est " un officier distingué, de sentiments élevés, qui fait hon- " neur à Mr de Vaudreuil, dont il est le neveu."

LaPerrière (Boucher de). " Beaucoup de désintéres- " sement dans sa conduite. Il a bien servi."

Linctot (Godefroy de). " Excellent officier. Il a 66 ans"

Longueuil (Le Chevalier de). " Officier capable et très- " entendu dans la culture des terres. Il a 36 ans."

Migeon de la Gauchetière. " Connaît le service et plaît " beaucoup. Il est décoré de la Croix de St Louis."

Montigny (Le Chevalier de). " Brave officier. Il a 61 " ans."

Noyelle de Fleurimont. " Il commande au Détroit. " Bien qu'il n'ait pas réussi dans l'expédition contre les " Renards, il n'y a que de bons témoignages en sa fa- " veur."

Périgny (d'Ailleboust de). " Homme de beaucoup d'es- " prit et d'une conduite irréprochable. Il est Chevalier " de St Louis."

Ramezay (de). " C'est un homme sage."

Repentigny (Le Gardeur de). " Excellent officier, âgé " de 76 ans."

Rigaud de Vaudreuil. " Il a tous les sentiments d'un " homme de guerre et de condition. Ses mœurs sont " douces ; aussi est-il très-estimé."

St Ours (Le Chevalier de). " A d'excellentes manières " et est très-appliqué à son service."

St Vincent. " C'est un homme intègre, mais de capa- " cité ordinaire. Il est Chevalier de St Louis."

LIEUTENANTS :

BAILLEUL (de). " Sa conduite laisse à désirer."
BAILLY de Messein, Lieutenant réformé.
BLEURY (Sabrevois de). " Bon officier."
CABANA (de). " De bonne volonté."
CELORON de Blainville. " Intelligent ; fort bon officier."
CROIZILLE de Repentigny. " Il s'est distingué dans tous " les partis où il s'est trouvé ; il est blessé."

DARNAUD. " Officier de mérite ; a de l'esprit et de la " conduite."

DESJORDIS Cabana. " Homme d'exemple."

DOMICOURT. " Aux Iles d'Amérique depuis quelques " années."

DUMONT. " Intelligent ; a bien servi."

DUVIVIER. " Montre de la bonne volonté."

EPERVANCHE (Chevalier de l'). " A de l'esprit, mais aime " trop le jeu."

GRANDVILLE de Fondville. " Aide-Major des troupes ; " exact, mais un peu singulier."

HERBIN. " Il est infirme et demande à se retirer du " service."

JONCAIRE. " C'est un Interprête habile qui a rendu de " grands services."

LA CORNE (de). " A servi dans la campagne de Noyelle. " Il est très-intelligent."

LA MORANDIÈRE (D'Amours de). " Il s'est distingué en " plusieurs partis ; quoiqu'infirme, il commande aux " Miâmis "

LA MARTINIÈRE (de). " Fort sage. Il aime le service."

LA PÉRADE (Lanaudière de). Lieutenant réformé.

LUSIGNAN (de). " Commande à la rivière St Joseph ; il " est très-entendu."

MIRÈ de l'Argenterie. " Il a la vue basse ; ordinaire."

PERSILLON (de), Lieutenant réformé.

RIGAUVILLE (de). " Commande à Niagara ; distingué, " exact."

Senneville (de). " Bonne conduite, mais un peu sin-" gulier."

St Michel. " Aide-Major à Québec, prudent, actif."

Varennes (de). " Fort capable, de conduite irrépro-" chable."

Varennes de la Vérendrye. " A découvert la mer de " l'Ouest ; souvent malade."

Verchères (de). " Blessé ; de bonne conduite."

Villiers (de). " Fils du Capitaine tué à la Baie des " Puants."

Enseignes en pied :

Beauharnois (Le Chevalier de)
Beaulac (Hertel de), passable,
Boucherville (de), un peu gascon,
Charterain (de), bon officier,
Contrecœur (de), intelligent,
DeLorimier, passable,
De Muy, intelligent, sage,
Du Buron, a été Sergent,
DuGué, aime le service,
Du Sablé, bon officier,
Herbin, a de la bonne volonté,
La Corne (de), Aide-Major à Mont.
La Pérade (de), très-estimé,
LeVerrier, intelligent,
Marin [1], Commandant parfait,
Montcourt (Hertel de)
Moras (de), bon officier,
Niverville (de), aime le service,
Normanville (de), a bien servi,
Raymond, très-sage,
Rouville (Hertel de), appliqué,
Sabrevois (Bleury de), bon officier,
St George Cabana, de bonne volonté,
St Pierre (de), chez les Sioux,
St Vincent, a de l'esprit, exact,
Tonty (de), actif, capable,
Vassan (de), officier d'espérance,
Etc., etc.

Enseignes en second :

Beaujeu (de), sage, bon,
Belleval (F. de), réside à St Ours,
Bercy, Trésorier à Montréal,
Boudicourt (Drouet de), appliqué,
Boulasserie (d'Ailleboust de la), zélé
Celoron de Blainville, capable,
De Gannes, de bonne conduite,
Des Plaines, a 70 ans,
La Morandière (R. de), Sous-Ing.,
La Saussaye (de), a de la b. volonté,
Louvigny (de), ordinaire,
Montmidy, réside à Champlain,
Musseaux (d'Ailleboust), brave,
Portneuf (de), appliqué,
Repentigny (de), bien élevé,
Sacquespée (de), très actif,

1 " Brave et aimé des nations, est-il dit encore, Marin a été détaché " pour aller à la Rivière à la Roche, dans le Mississipi.—St Pierre est " un officier très accrédité auprès des Sauvages.—De Muy s'est bien " conduit dans son commandement à la Rivière St Joseph."

Dubreuil (La Corne), intelligent,
DuPlessis de Monrampont, capable,
D'Eschaillons, distingué,
Joncaire, intelligent, très utile,
La Colombière (La Corne), capable,
La Gemmeraye (D. de), mort 1736,
St Luc (La Corne), très capable,
St Mery, sage, intelligent,
St Ours (de), a des sentiments élev.
Villemonde (Beaujeu de), promet,
Villeray (Rouer de), ordinaire,
Villiers (Coulon de), promet.

1743

De 1737 à 1743, plusieurs correspondances fûrent échangées entre la Cour et le Gouverneur au sujet du Major des troupes. " Pour moi, disait Mr de Beauharnois " dans sa dépêche du 18 Octobre 1737, je ne crois pas " qu'il convienne de supprimer le Major, autrement il " faudrait augmenter le nombre des troupes. Si Sa " Majesté persiste dans cette intention, ajoutait-il dans " celle de 1743, les Majors de place pourront à l'avenir " remplacer les Majors de troupes, et, de cette manière, " la discipline n'aura peut-être pas à souffrir dans les " garnisons. "

1745

Le Roi ayant maintenu sa décision, le Gouverneur revint à la charge, afin d'obtenir au moins des Aides-Majors. " Le Gouverneur, écrivait-il, représente que la suppression " de la Majorité des troupes rend de plus en plus nécessaire l'établissement des Aides-Majors en Canada, à " l'instar de ce qui se pratique dans les autres Colonies. " Ayant égard aux raisons, la Cour fit droit à cette requête.

1748

ÉTAT DES PENSIONS ET NOUVELLES DEMANDES.

Officiers :

De Cournoyer, ancien Capitaine, mort aux Trois-Rivières le 5 Septembre 1748, touchait une pension de huit cents livres.

St. Michel, Capitaine réformé, décédé le 12 Septembre 1748, avait les appointements de Lieutenant.

Veuves :

Mme d'ARGENTEUIL, morte le 4 Août 1747, avait une pension de cent cinquante livres.

Mme de la NOUE, décédée le 23 Juin 1746, recevait la même somme.

Mme de LAPÉRADE, morte au mois d'Août 1749, avait aussi cette pension.

Mme de LINO, décédée l'année précédente, la recevait également.

Mme de REPENTIGNY, enlevée en 1747, touchait deux cents livres.

Mme de ST. VINCENT, morte en 1748, recevait seulement vingt-trois livres.

Sont proposées pour les remplacer :

Melle de Belugord,
Mme Veuve Denis de la Ronde,
Mme Veuve de Linctot,
Melle de Lino,
Melle St Michel,
Etc.

1750

En cette année, la garnison de Québec était composée de vingt-huit Compagnies, de vingt-neuf hommes chacune, forment un effectif assez limité. " Sa Majesté a décidé, " écrivait le Ministre, que cette garnison serait portée à " quinze cents hommes, en fixant chaque Compagnie à " cinquante hommes, comme dans toutes les Colonies, " où il y aura sur pied trente Compagnies."

1755 à 1759

COMMANDANTS.

Parmi les officiers Commandants de cette époque, [1] on cite les suivants :

A la Présentation, Mr de Lormier ; à Toronto, Mr Douville ; à

1 Après avoir parcouru cet ouvrage avec un intérêt plein de bienveillance, un illustre patriote nous a fait remarquer avec beaucoup d'apropos que le mot " conquête," généralement employé pour désigner les événements qui suivirent 1759, était impropre, et que c'est " cession " qu'il faut dire. Nous concourons pleinement dans la justesse de cette remarque. Le Canada, à vrai dire, n'est pas un pays *conquis*, mais un pays *cédé* par la France à la Grande-Bretagne.

Michilimakinac, Mr Le Verrier ; à Frontenac, Mr P. de Noyan ; à la Rivière aux Bœufs, Mr de St Blain ; Major à Montréal, Mr DuPlessis. A l'approche des armées anglaises, MM. de Lanaudière et de Montesson fûrent envoyés a l'Ile d'Orléans ; Mr de Lery à l'Ile du Portage ; Mr de la Corne aux Rapides.

Pour sa part, le brave Capitaine de Gaspé eut l'insigne honneur d'être préposé à la garde du célèbre fort de Carillon. A cette occasion, le Marquis de Vaudreuil lui écrivait, à la date du 20 Mai 1759, cette lettre que l'on conserve encore dans sa famille : " Comme " les circonstances, Monsieur, peuvent exiger que Mr de Bourla- " marque abandonne le fort de Carillon à sa propre garnison, que, " dans ce cas, ce poste sera le plus propre à procurer de la gloire, je " vous ai destiné avec plaisir à y commander les troupes de la marine " qui y resteront. Vous aurez sous vos ordres MM. de la Ronde, " Denis, St Vincent et de Combre. Je connais vos ressources et je " suis bien assuré que vous seconderez parfaitement le Commandant " de ce fort ; que votre fermeté servira d'exemple à votre troupe et lui " fera faire la résistance la plus opiniâtre. Vous ne devez pas douter " de la satisfaction que j'aurai à faire valoir votre zèle dans une occa- " sion aussi importante et à vous procurer des grâces du Roi. J'ai " l'honneur d'être très sincèrement, Monsieur, votre très-humble et " tres-obéissant serviteur. (Signé) VAUDREUIL."

IIIo ÉTAT DES PERTES EN DIFFÉRENTES BATAILLES. [1]

1755

ETAT DES TUÉS ET BLESSÉS

à la bataille de la Monongahéla, le 9 Juillet.

Effectif : { 250 Canadiens, 650 Sauvages, } commandés par de Beaujeu.

Anglais : 2,000 hommes, commandés par Braddock.

Tués :

Beaujeu (de), Commandant,
Carqueville (Drouet de), Lieutenant,
LaPérade (Lanaudière de), Enseig.
3 Canadiens, 2 soldats et 15 Sauv.

1 On peut voir dans l'ouvrage déjà cité de Mr Dussieux, " *le Canada sous la Domination française*, avec les documents dont on a parlé, d'autres détails sur les événements qui précédèrent et déterminèrent la perte du Canada. On y trouve en particulier, avec une juste appréciation des hommes de cette époque, des données exactes sur les forces respectives des armées et sur le nombre des guerriers qui restèrent sur les divers champs de bataille.

Blessés :

Bailleul (de), Enseigne,
Hertel de Ste Thérèse, cadet,
Montmidy (de), cadet,
LeBorgne, Lieutenant,
Douze Sauvages.

ÉTAT DES PERTES ESSUYÉES

à l'affaire du lac St Sacrement, le 8 Septembre.

Tués :

La Fargeonnière (de la), Lieutenant du régiment de Languedoc.
LeGardeur de St Pierre, Capitaine dans la marine,
DuSablé, Enseigne,
Vingt-cinq Canadiens,
Vingt-et-un soldats du Bataillon de la Reine,
Trente-trois Sauvages,
Sept soldats de la marine,
Cinq soldats du Bataillon de Languedoc.

Blessés :

Biville (de), Lieutenant du Bataillon de la Reine,
LeGard. de Repentigny, Capitaine,
Trente soldats du Bataillon de la Reine,
Quarante Sauvages,
LeGardeur de Montesson, Lieutenant de marine,
Trente-six Canadiens,
Vingt soldats du Bataillon de Languedoc.

Prisonniers :

Baron Dieskau, Commandant,
Bernier, Aide-de-Camp du Général,
Gaucher-Gamelin, officier de mil.
LaCoste, fils, Capitaine de milices.

Le Capitaine de Longueuil n'a pu être retrouvé.

Fait à Montréal, le 30 Septembre 1755. (Signé) VAUDREUIL.

OFFICIERS TUÉS EN CANADA EN 1757.

Tués près du fort Duquesne.

LaSaussaye (de), Enseigne,
Linctot (de), tué à Carillon,
St Ours (de), Enseigne,
Villejoin (de), tué à la Presqu'Ile.

Fait à Québec, le 30 Octobre 1757. (Signé) VAUDREUIL.

1760

OFFICIERS TUÉS A LA BATAILLE DE SAINTE FOYE

le 28 Avril.

I° TROUPES DE TERRE.

Régiment de la Reine :

Desguisiers, Lieutenant, tué,
Montreuil, Capt., blessé à mort.

Régiment de la Sarre :

Duprat, Capitaine, blessé à mor,.
Forcet, " " "
Palmarolle, Capt., blessé à mort,
Parunet, Sous-Lieutenant, tué.

Royal Rousillon et Bearn :

Beausadel, Sous-Lieutenant, tué,
Mouredon, Capitaine, tué.

Berry :

Bonchamp, Capt., blessé à mort,
Cambray, " " "
Cavery, Lieutenant, tué,
Darlenis, Capt. blessé à mort,
Frenson, Lieut. du 2e Bataillon, blessé à mort,
Mesnard, Capitaine, blessé à mort,
Parmalière, Lieut., blessé à mort,
Preisac, Capitaine, " "
Trivio, Lieut.-Colonel, " "
Valentin, Aide-Major, tué,
Vaudavant, Lieut. du 2e Bat. tué,
Villamonte, Capitaine, tué.

IIe Compagnies détachées de la Marine.

Boucherville (de), aîné, Enseig., tué,
Corbière, Lieutenant, tué,
Denis de la Ronde, Capitaine, tué.
St Martin, Capitaine, tué,
Varennes (de), Lieutenant, tué.

MM. Denis de la Ronde et St Vincent furent tués à la tête des Grenadiers.

IIIe Milices.

Amelin, blessé à mort,
Delisle, " "
Lefebvre, tué,
Prévost, blessé à mort.
Rhéaume, Commandant, tué.

Officiers

tués pendant le siège.

Barante, Capitaine de Bearn, tué,
Boischâtel, A.-Maj. de la Sarre, tué,
DeBonne, Capitaine de milices, tué,
DesMeloises, Lieutenant, tué,
Pradet, Lieut. de Languedoc, tué,
(Hertel, noyé le 23 Juillet.)

Mr A. de Bonne, dont il a déjà été parlé, était neveu du Marquis de la Jonquière et avait servi dans le régiment de Condé, avant de passer en Canada. Fait Capitaine en 1751, il devint Chevalier de St Louis en 1759. A la bataille des Plaines d'Abraham, le Capitaine de Bonne commandait la droite de l'armée du Général Montcalm, avec Mr de St Ours, et occupait la Canardière.

OFFICIERS DE L'ACADIE,

PLAISANCE ET ILE-ROYALE.

Après avoir rappelé la plupart des officiers du Canada proprement dit, nous ne pouvons terminer sans dire un mot de ceux de l'Acadie, ce pays faisant alors partie intégrante de la Nouvelle-France. [1] Le premier Gouverneur ou Commandant qui fut envoyé dans ce pays, après qu'il eut pris quelque importance, fut Mr Grandfontaine, appartenant au régiment de Carignan. Après avoir été fait successivement Lieutenant et Capitaine de vaisseau, il fut nommé Commandant à Pentagouet en 1670. Etant repassé en France en 1675, il fut remplacé par Mr de Chambly, autre officier du régiment de Carignan, celui-là même qui avait bâti en Canada le fort de son nom. Après avoir rempli les fonctions de Commandant en Acadie de 1673 à 1678, cet officier fut envoyé à la Grenade, en 1679, en qualité de Gouverneur, et de là à la Martinique en 1680. Mr de Chambly eut pour successeur Mr LeNeuf de la Vallière, fils de Mr de la

1 Mr Rameau s'est engagé à nous donner l'histoire de la Louisiane, contrée non moins intéressante. Espérons qu'il tiendra parole. D'autres pourront nous retracer, ceux-ci l'histoire des Missions, sans oublier celle des tribus sauvages; ceux-là celle de la Religion qui a joué sur ce continent un rôle si important. La Nouvelle-France offre un vaste champ, et il n'est sorte d'esprit qui ne trouve matière à des ouvrages instructifs et édifiants tout à la fois.

Potherie, qui occupa peu de temps ce poste. Mr Perrot, ancien Gouverneur de Montréal, vint le relever. Après lui, Mr Portneuf de Menneval, enfant du Canada, aussi bien que Mr de Villebon qui avait rendu d'éminents services à de St Castin, fut appelé à remplir ce commandement. Il fut remplacé par Mr de Brouillan, qui, après avoir été Gouverneur à Plaisance en 1690 et fait Chevalier en 1698, fut nommé Commandant en Acadie en 1701 et Gouverneur en 1702.

1702

I° OFFICIERS EN ACADIE.

OFFICIERS SUPÉRIEURS.

De Brouillan, Gouverneur, De Villieu, Major.
De Bonaventure, Lieut. du Roi. Etc. Etc. Etc.

Compagnie de Falaize.

Gannes de Falaize, Capitaine, De Neuvillette Robineau, Enseigne.
Moutainville (Clément de), Lieut., Etc. Etc. Etc.

Compagnie de la Boularderie.

De la Boularderie, Capitaine, Lobat, Ingénieur.

Compagnie de Chacornade.

De Chacornade, Capitaine, De Teinville, Enseigne.
Gannes de Falaize, Lieutenant, Etc. Etc. Etc.

Compagnie DuVivier.

Dupont-DuVivier, Capitaine, St Pierre (de) Lieutenant.

A cette époque, l'Acadie, aussi bien que le reste de la Nouvelle-France, avait pour Intendant Mr François de Beauharnois. Comme ce fut lui qui obtint du Roi que le port Maltois fût érigé en Baronnie, et que d'ailleurs son frère, le Marquis de Beauharnois, a été, après Champlain et Mr de Vaudreuil, le gouverneur qui a le plus longtemps administré le pays, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos d'en dire un mot ici.

Mr F. de Beauharnois était originaire de l'Orléanais, d'où était venu Mr de Rigauville, ainsi que plusieurs autres, et appartenait à une famille des plus distinguées. D'abord Commissaire de la marine, puis Commissaire des armées

navales, Mr de Beauharnois fût envoyé en Canada en 1702. Après avoir rempli la charge d'Intendant près de trois ans, il fut rappelé en France et placé sur un plus vaste théâtre. C'est alors qu'il obtint le port Maltois et qu'il le fit ériger en Baronnie, sous le nom de Beauville. C'était en 1707. Quatre ans après que cette faveur lui eût été accordée, le Baron de Beauville fut nommé Intendànt de la marine à Rochefort, puis successivement Intendant de justice, police et finances de la Généralité de la Rochelle, Commissaire du Roi dans le pays d'Aunis et Iles adjacentes, dans les provinces de Saintonge et de l'Angoumois, Intendant des armées navales dans la mer de l'Océan, enfin Intendant-Général des armées navales en 1726. C'est du moins ce que nous apprend l'Armorial de France. Le Baron de Beauville mourut en 1746, à l'âge avancé de 81 an, sans laisser de postérité. Il avait été précédé dans la tombe, quinze ans auparavant, par son épouse, Melle Anne des Grais, qui était décédée en 1731 dans la 63e année de son âge.

Le Baron de Beauville n'était pas encore Intendant-Général des armées navales, lorsque son frère, Mr Charles de Beauharnois, fut envoyé dans la Nouvelle-France en qualité de Gouverneur-Général. Avant de parvenir à ce poste élevé, le Marquis de Beauharnois avait passé par tous les grades de l'armée. D'abord Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau en 1699, il avait été fait successivement Capitaine d'une Compagnie franche d'Infanterie de la marine en 1699, Capitaine de frégate en 1707 et enfin Capitaine de vaisseau en 1708, puis Chevalier de St Louis. Devenu Gouverneur du Canada, il profita de la longue paix qui signala son administration pour faire progresser la Colonie et la mettre à l'abri de toute insulte. Après avoir chargé de Ligneris de mettre un terme aux brigandages des Outagamis, il envoya de la Verendrye explorer les terres situées entre les Montagnes-Rocheuses à l'Ouest et les lacs Supérieur et Ouinipeg à l'Est, mission qui a suffi pour immortaliser ce célèbre voyageur. L'attaque

et la prise de Louisbourg ayant fait craindre à Mr de Beauharnois que les Anglais ne se portassent sur le Canada, il mit tout en œuvre pour en augmenter les fortifications. Ces travaux étaient bien avancés, lorsqu'il demanda son rappel. C'est alors qu'en récompense de ses nombreux services, il fut nommé, comme l'avait été son frère, Intendant-Général des armées navales, charge dont il ne devait pas jouir longtemps. Il mourut, en effet, à Paris, le 13 Juillet 1749, trois ans à peine après son retour. Le Marquis de Beauharnois avait épousé en 1716 Melle René Pays, sœur de Mme de Bourjoly veuve en dernier lieu de Mr Hardouneau, Seigneur de Laudianière, mais il n'en eût point d'enfants.

Ces deux hauts fonctionnaires ne fûrent pas les seuls officiers que la famille de Beauharnois de la Boische et de la Chaussée donna à la Nouvelle-France. On en retrouve encore deux autres, l'un du nom de Claude et l'autre du nom de Guillaume.—Le premier, après avoir servi quelque temps comme Lieutenant, fut promu au grade de Capitaine, ainsi qu'on le voit ailleurs. Ce fut lui qui, de concert avec le Gouverneur, obtint en 1729, sur le St Laurent, cette belle Seigneurie qui porte encore son nom. Le second, d'abord Garde-Marine, étant passé en Canada, devint Lieutenant en 1702, puis, deux ans après, Capitaine. Il ne fit qu'avancer en grade avec le temps : après avoir été nommé Aide-Major des armées navales et du fort de Rochefort en 1711, il fut fait Lieutenant puis Capitaine de vaisseau, et enfin Chevalier de St Louis. Il mourut en 1741, à St Domingue, sans être marié.

Les MM. de Beauharnois avaient encore deux autres frères ; l'un, nommé Jacques, Capitaine du premier Bataillon du régiment du Maine, qui fut tué au siège de Mayence ; l'autre, du nom de Jean, qui ne fit pas moins honneur à sa profession. " Entrés dans le service, dès qu'ils ont été " en âge de porter les armes, disait le Roi de France, ils " nous ont donné, dans toutes les expéditions militaires " et les occasions de guerre, où ils se sont trouvés, des

" marques de leur valeur et de leur fidélité, à l'exemple
" de François de Beauharnois, leur père, et de leurs
" ancêtres, qui, pour les services rendus à nous et aux
" Rois, nos prédécesseurs, soit dans la robe soit dans
" l'épée, ont été nommés Conseillers d'Etat, honorés du
" collier de l'Ordre de St Michel et pourvus de charges
" considérables et d'emplois militaires." Ils avaient une sœur qui devint l'épouse de Mr Bégon. [1]

Marchant sur les traces glorieuses de ses oncles, François, Marquis de la Ferté-Beauharnois, né à la Rochelle en 1714, devint Gouverneur de la Martinique et de la Guadeloupe en 1756, puis Chef d'Escadre des armées navales en 1764. Un autre, Claude Beauharnois, Comte des Roches-Baritand, Seigneur de la Chaussée, né à Rochefort en 1717, étant passé en Canada, fut fait successivement Lieutenant en pied, Capitaine, et enfin Lieutenant d'artillerie en 1745. Telle est, en peu de mots, l'histoire de cette illustre famille.

1 Mr Michel Bégon qui avait épousé Melle Jeanne Elisabeth de Beauharnois, sœur des MM. de Beauharnois, dont nous venons de parler, est celui même qui remplit pendant tant d'années la charge d'Intendant du Canada. Avant d'occuper cette place, il avait déjà donné des preuves de sa capacité, d'abord comme Inspecteur-Général à la Cour, et ensuite comme Commissaire-Ordonnateur à Rochefort. Etant repassé en France, il fut nommé Intendant du Hâvre et des armées navales. Ce haut fonctionnaire, qualifié de Seigneur de la Picardière et Conseiller du Roi, était fils de Michel Bégon, de Blois, d'abord Commissaire Général à Brest et ensuite Intendant des Galères de France, et de Dame Madeleine Druilon, et l'aînée de la famille.—Scipion Jérôme, celui de ses deux frères qui venait après lui, devint Evêque et Comte de Toul, puis prince du Saint Empire. Il mourut en 1753, dans la 77e année de son âge.—Claude Michel, le cadet, d'abord Enseigne de vaisseau en 1703, puis Lieutenant de vaisseau en 1714, fut fait Chevalier de St Louis en 1718. Après avoir rempli les fonctions de Major à Québec en 1726, il reçut une pension quatre ans après. Il fut successivement Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et à Montréal, puis devint Gouverneur de ce premier poste en 1743. A sa mort, arrivée en 1748, il laissait, de son mariage avec Melle Catherine Robert, plusieurs enfants, entr'autres trois filles qui avaient reçu leur éducation chez les Dames Ursulines de Québec.—Quant aux quatre Demoiselles Bégon, sœurs des précédents, l'une se fit Carmilite à Blois, et les trois autres se marièrent. L'aînée épousa Mr Joseph d'Arcussia, issu d'une famille noble de Provence ; la seconde fit alliance avec Mr de la Galisonnière, Gouverneur de la Nouvelle-France ; et la troisième devint l'épouse de Mr Foyal de Donuri, Gouverneur de Blois.

II° OFFICIERS DE PLAISANCE.

Officiers Supérieurs.

De Monic, Commandant,	L'Hermite, Major,		
De Costebelle, Lieut. du Roi,	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de Costebelle.

De Costebelle, Capitaine,	De la Salle, Enseigne.		
Amariton, Lieutenant,	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de Villemonçeau.

De Villemonçeau, Capitaine,	Dupuis du Pensins, Enseigne.		
D'Allord de Ste Marie, Lieutenant.	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de St. Ovide.

De St Ovide, Capitaine.	Daujeac, Enseigne.		
Rousseau de Villejoin, Lieutenant,	Etc.	Etc.	Etc.

Parmi les officiers que nous venons de nommer, il en est quelques-uns qui ont rempli un rôle si brillant, que nous ne pouvons nous défendre d'en dire un mot.—Avant d'être nommé Commandant à Plaisance en 1697, Mr de Monic avait servi dans le régiment de Champagne en 1675. Etant passé en Canada, il avait rempli les fonctions de Major à Québec en 1691. Il devint ensuite Lieutenant de vaisseau à Rochefort en 1700, et, après avoir été fait Chevalier en 1707, il mourut à Bayonne.—M^r d'Allord de Ste Marie fut aussi un des plus braves officiers de son temps. De Lieutenant qu'il était, il devint Capitaine en 1712 et fut fait Chevalier de St Louis deux ans après.—M^r l'Hermite, Major à Plaisance dès 1695, se vit élevé, en 1714, par son seul mérite, au rang de Lieutenant du Roi à l'Ile Royale. Nous croyons que c'est le même, qui, après avoir été décoré de la Croix de St Louis en 1718, périt en 1725 dans le naufrage le *Chameau*.—Dans le même temps, se distinguait un autre officier qui, comme écrivain, a laissé un nom trop célèbre. C'est le Baron de Lahontan. Lieutenant réformé en 1687, il fut fait Garde-Magasin en 1693. Cette même année, il devint Lieutenant du Roi à Plaisance, poste qu'il occupa jusqu'en 1695.

1706

DE SUBERCASE, GOUVERNEUR DE L'ACADIE.

De Brouillan étant mort en 1705, Auger de Subercase fut nommé pour le remplacer. Officier du régiment de Bretagne, Mr de Subercase passa dans la Nouvelle-France en 1687. Après avoir rempli les fonctions de Garde-Magasin en 1693, de Major l'année suivante, et d'Aide-Major de la marine en 1695, il fut envoyé à Plaisance, en 1702, pour remplir la charge de Gouverneur. Trois ans après, il fut fait Chevalier, et, en 1706, son mérite le fit appeler à succéder à Mr de Brouillan. C'est, avec le Baron de St Castin, une des plus grandes figures de cette époque. Après avoir repoussé les Anglais pendant plus de quatre ans, il ne céda, en 1710, que devant le nombre.

1712

DE ST. OVIDE, LIEUTENANT DU ROI A L'ILE ROYALE.

Héritier du zèle et de la valeur de Subercase, de St Ovide porta aussi bien haut la gloire du nom français dans ces parages D'abord Enseigne en 1692, il fut fait Lieutenant en 1694, et, deux ans après, il fut promu au grade de Capitaine. Il occupait ce grade depuis trois ans, lorsque son rare mérite fit penser à lui pour la place de Lieutenant du Roi à Plaisance. C'était en 1709. Après s'être acquitté de son emploi à la satisfaction générale, il fut choisi en 1714, pour remplir les mêmes fonctions à l'Ile Royale, après de Costebelle, une autre gloire de cette époque.

1730

L'année 1730 vit mourir deux officiers de mérite : de Catalogne, jeune Lieutenant, et d'Allord de Ste Marie, Capitaine plus haut nommé. "Ste Marie, aîné, dont le " père vient de mourir, écrivait Mr de Beauharnois, se " présente pour être Enseigne en pied. Il connaît le " Génie et est recommandé par le Maréchal de Besoue."

1748

DENIS DE BONAVENTURE COMMANDANT A L'ILE ST. JEAN.

" L'arrangement qui avait été fait par rapport au Sieur " DuVivier, pour le commandement de l'Ile St Jean, " écrivait, en 1748, Mr de la Galisonnière, ne pouvant pas " avoir lieu, il est nécessaire de pourvoir à ce comman- " dement. C'est le Sieur Denis de Bonaventure qui " l'exerce provisoirement, depuis la reprise de la posses- " sion de la Colonie. Comme il s'en est acquitté jusqu'à " présent à la satisfaction des Supérieurs et au gré des " habitants, anciens et nouveaux, on estime qu'il n'y a " pas de meilleur sujet pour remplacer le Sieur DuVivier.

" Mais au lieu de lui donner le titre de Lieutenant du " Roi, que Sa Majesté avait accordé à celui-ci, elle peut " se contenter de lui accorder celui de Major. Il aura " deux cents livres d'appointement en cette qualité ; mais " il paraît juste d'y ajouter une gratification de mille cinq " cents livres, comme Commandant.

" Ce changement et celui de Mr Du Chambon-Vergor, " autre Capitaine qui passa en Canada, laissent deux " Compagnies vacantes. On propose pour les remplir les " suivants : d'Ailleboust de la Boulasserie et Benjamin " de Villeray, anciens Lieutenants. (Signé) LaGalis- " sonnière. "

Enseigne en 1720, Lieutenant en 1731, Mr Denis de Bonaventure était Capitaine depuis 1737 lorsqu'il fut ainsi chargé du commandement de l'Ile St Jean.

Officiers

passés du Canada à Louisbourg par le *Léopard*.

Beaugord,	Enseigne.	LaSaussaye (de),	Enseigne.
Bleury (de)	"	LaVoustes	"
Charly (de)	"	Lery (Chaussegros de)	"
Du Plessis,	"	Noyelle (de)	"
Du Portail,	"	Raimbault,	"
Gauthier de Varennes,	"	Villedonné (de)	"
La Pérade (Le Chev. de)	"	Villére	"
LaRonde (Denis de),	Lieutenant,	Etc.	

Le 17 Décembre 1755, mariage à Montréal de Philippe d'Agneaux de la Saussaye avec Melle Marie Anne de Verchères, la même sans doute qui, en 1769, épousa en secondes noces Mr Pierre Trottier Desaulniers, et dont la sœur, Melle Charlotte de Verchères, devint l'épouse, en 1767, de René Hertel de Rouville, seize ans après le mariage de Melle Catherine de Verchères avec Pierre Hertel de Beaubassin.— Un an avant le mariage de Mr de la Saussaye, le 7 Janvier, le jour même où sa sœur, Melle Marguerite de Bleury, épousait Louis Dandonneau du Sablé, avait lieu aussi à Montréal, celui de Jean Clément de Bleury avec Melle Marie René Gamelin-Maugras, vingt trois ans après le mariage, dans la même ville, de Christophe Sabrevois avec Melle Agathe Hertel.— Le mariage de Mr J. C. de Bleury avait été précédé, en 1751, de celui de Pierre-Philippe de Noyelle avec Melle Marie-Anne Boucher, et suivi, en 1766, de celui de Melle Marie-Madeleine Du Plessis avec J. François LeGardeur, à Montréal également, ainsi que de celui de Melle Marguerite Sabrevois de Bleury, en 1769, avec Jean Thomas de Lorimier.— Nous retrouvons encore, en 1747, le mariage de Paul-François Raimbault de St Blain, dont la famille était alliée à celles des D'amours, des Boucher de la Perrière et de la Bruère, des de Contrecœur etc., avec Melle Louis Hertel de Moncourt.

1750

Comme en Canada, la garnison de ce pays devait être augmentée, en prévision des éventualités. Voici, en effet, ce que porte une note de 1750 : " La garnison de cette " Colonie a été fixée sur le pied de mille deux cents " hommes qui doivent former vingt-quatre Compagnies, " de cinquante hommes chacune, indépendamment d'une " Compagnie de canonniers-bombardiers, qui n'est que de " trente hommes, mais qui sera portée à cinquante " hommes."

Officiers

désignés pour les Iles d'Amérique.

Pour être Lieutenants :

Barollon,	Enseigne,	Raimbault-Groschêne,	Enseigne,
Hertel de la Frenière,	"	Raimbault-Lusodière,	"
La Verendrye (de)	"	Etc.,	etc.

Pour être Enseignes :

Belleville (de),	Cadet,	Joannés (de), ainé,	Cadet,
Du Plessis,	"	La Guitterie,	"

Epervanche (Le Chev. de l'), "	Linctot (de), "
Godefroy, "	Sacquespée Domicourt, "

Fait à Québec, le 30 Octobre 1750. (Signé) LA JONCAIRE.

En 1759, l'année où Claude Raimbault de Barollon épousait Melle Marie-Therèse du Sablé, avait lieu à Montréal le mariage de Jean-Baptiste Godefroy, avec Melle Marguerite de Couagne, dont la sœur, Melle Marie Françoise, avait épousé, en 1751, Georges de Gannes, et dont une autre, Melle Louise, entrait, en 1758, dans la famille de Boucherville,[1] en contractant mariage avec Louis Boucher, pendant que, de son côté, Melle Josephte Gauthier de la Verendrye, à l'exemple de Melle Marie Catherine qui avait épousé, en 1743, Mr Jean LeBer de Senneville, faisait alliance, en 1755, avec Amable de Montigny.

1751

OFFICIERS

mariés à l'Ile Royale.

Benoist, Capitaine,	Gourville (de), Capitaine,
Boularderie (de la), Capitaine,	La Boularderie (de), "
Daujeac, "	La Brijeonnière (de), Lieutenant,
Decoux, "	La Vallière (de), Capitaine,
Du Hayet, "	Villedonné (de), Enseigne,
Du Chambon, "	Villejoin (de), Capitaine,
Du Vivier, "	Villeray (de), Lieutenant,
Estimauville (d') "	Etc., etc.

1 Dans les titres de Noblesse de Mr de Boucherville, il faut lire; " de la soixante et cinquième année de notre règne," et non de la cinquième. Il faut lire également au même endroit : " fille de Joseph Cardin " et non de Jean-Baptiste de la Bruère ; " Pierre," et non pas Pierre-René ; " sept enfants," et non quatre ; " plus tard Reine d'Angleterre," et non Reine des Belges.— Aux articles de Longueuil et d'Eschambault, il faut lire : " Catherine d'Eschambault, " et non Marie Anne, " ou Marie Catherine ; " veuve de Philippe Peire, " et non Melle. — Aux articles de de Lery et de Lotbinière, c'est " Lieutenant," et non Lieutenant-Colonel qu'il faut ; " Academie, " et non Institut. On nous a signalé ces inexactitudes, entre plusieurs autres, et nous aimons à les rectifier.— Sur la foi des autres, nous avons dit que le Marquis de Vaudreuil était mort en 1764 ; mais, si on s'en tient à des documents qui semblent sûrs, il ne serait décédé qu'en 1768.

FAMILLE D'ESTIMAUVILLE.

Mr d'Estimauville, ainsi que Mr Payen [1] de Noyan, appartenait à une ancienne famille noble de Normandie, dont les armes sont : des gueules à trois merlettes d'argent, deux en chef et une en pointe. Né le 12 Mars 1714, à Trouville, Généralité de Rouen, Mr Jean-Baptiste Philippe d'Estimauville, après avoir été attaché, en 1729, en qualité de Page, au service de son Altesse Serenissime Madame la Duchesse de Bourbon, entra, en 1730, dans la Compagnie des Cadets gentilshommes, établie par le Roi à la citadelle de Metz. Etant passé de là au régiment de Lyonais en 1733, il en fut fait Lieutenant, puis devint successivement

1 Mr Bruno-Pierre Payen, Seigneur de Noyan et de Chavoy, que nous avons déjà rappelé ailleurs, descendait d'une ancienne famille noble, dont les armes sont : d'argent, à trois tourteaux de sable, posés, deux en chef et un en pointe, le premier à droite, chargé d'une rose d'or ; supports : deux athlètes et un cimier ; cri de guerre : in *arduis fortior*. Etant passé de bonne heure dans la Nouvelle-France, il y épousa Melle Catherine Lemoyne, dont il eut quatre enfants : Pierre-Jacques, Gilles-Augustin, Esther-Rolland et Pierre Benoit. Après la mort de son épouse, il contracta un second mariage avec Melle Louise Duval qui lui donna deux enfants : Paul-René et Pierre.— Pierre-Jacques parvint, comme son pére, aux premiers grades de l'armée. Ayant épousé, en 1731, Melle Catherine d'Ailleboust de Mantet, il devint père de deux enfants, dont l'un, Louis, mourut au champ d'honneur en 1760, et l'autre entra dans la famille de Repentigny.—Gilles-Augustin, dit le Chevalier de Noyan, passa en Louisiane en 1720. De son mariage avec Melle Jeanne du Manoir, il eut quatre enfants : Jean-Baptiste Philippe, par la suite Capitaine de Cavalerie, celui même qui fut enveloppé dans la disgrâce de LaFrenière et qui fut réformé en 1762 ; Pierre-Benoit, mort en bas âge ; Louis-Rolland, qui devint plus tard Enseigne de vaisseau ; et Marie-Anne, qui fit alliance avec le Comte Mallet du Puy-Valliers.— Esther-Rolland, Seigneur de Chavoy, d'abord Capitaine de vaisseau, puis Lieutenant au Corps royal d'artillerie, devint Commissaire ordinaire d'artillerie. De son mariage avec Melle Anne-Fiset Arthur de la Villermois, il laissa plusieurs enfants, dont un entra dans le régiment de Lyonnais.— Pierre Benoit, le plus jeune, se choisit une épouse dans la famille de Mr Verdun de la Cour du Bois, Seigneur de Cormevoy.— Pierre, issu du second lit, épousa Melle Anne de la Haussaye et en eut cinq enfants : deux fils et trois filles. Une de ces dernières s'étant faite Religieuse de l'Ordre de St Augustin, devint Supérieure de l'Hopital d'Avranches, en Normandie. Jacques, l'aîné des fils, entra dans le régiment de Briqueville et fut décoré de la Croix de St Louis. Il a laissé plusieurs enfants. Telles sont les données que nous trouvons dans d'anciens papiers sur cette famille remarquable.

Capitaine de brulot, et enfin Capitaine d'une Compagnie franche, détachée de la marine pour servir de garnison à l'Ile-Royale. Le 15 Avril 1755, il fut décoré de la Croix de St Louis, continua à servir jusqu'à la prise du pays par les Anglais, et ne quitta l'armée qu'en 1766. Plusieurs années auparavant, en 1749, il avait épousé Melle Marie Charlotte d'Ailleboust qui lui donna treize enfants, dont sept survécurent. On peut voir leurs noms plus loin. A cette famille appartiennent les MM. d'Estimauville du Canada, dont l'un, après avoir rempli plusieurs charges importantes, laissa trois enfants, entr'autres Mr d'Estimauville marié à Melle Couillard ; et dont l'autre, non moins avantageusement connu, a été père de Madame Rolland.

FAMILLE DU VIVIER.

Mr Du Vivier que l'on voit jouer à cette époque un rôle proéminent, appartenait à une famille très répandue dans le pays, comme on peut le remarquer. Suivant des papiers qui nous ont été communiqués, le premier qui passa dans la Nouvelle-France, fut Mr Henri-Jules Fournier, Sieur du Vivier. Il était fils de Henri Le Fournier, Sieur du Vivier, Brigadier des Gardes du Roi, et de Dame Catherine Devaux. De son mariage contracté à Québec, avec Melle Therèse Gadois, Henri-Jules le Fournier eut trois enfants : Louis-Hector, Therèse et Marguerite. Les deux Demoiselles entrèrent dans la famille d'Ailleboust. L'une, Therèse, épousa Mr Paul d'Ailleboust, Sieur de Cuisy, et, après la mort de son mari, contracta un second mariage, en 1741, avec Mr Alexandre d'Ailleboust, Sieur d'Argenteuil. L'autre, Marguerite, fit alliance avec Mr Louis d'Ailleboust, Sieur de Coulonge. Quant à Louis-Hector, il se choisit une épouse dans la famille de Mr Cabana-Desjordis. Cette Dame, du nom de Marie-Anne, étant venue à mourir, il convola à de nouvelles noces et forma une seconde alliance avec Melle Charlotte d'Amours de Louviers, dont nous avons rappelé la famille. De ce dernier mariage, il eut, entr'autres enfants, Louis-

Hector, lequel, ayant atteint sa vingtième année, épousa, en 1763, Melle Elisabeth Roy-Desjardins. On a parlé ailleurs de l'application de Mr Duquesne à rétablir la discipline parmi les troupes, en arrivant dans son gouvernement. On peut s'en faire une idée par la lettre suivante qu'il adressait à celui des membres de cette famille qui commandait alors à la Prairie et qui était intime ami du Chevalier de la Corne. La voici : " Québec, 25 Août " 1752. Quoique je sois informé, Monsieur, que le poste " qui vous est confié, est en fort bonnes mains et que " vous avez toute la capacité désirable pour l'adminis- " tration dont il est susceptible, il m'est ordonné, dans mes " instructions, de vous faire savoir que vous devez éviter " soigneusement tout sujet de contestation avec les Sau- " vages, afin de ne point occasionner une guerre avec " eux qui ne pourrait qu'être préjudiciable au bien de la " Colonie et que le Roi veut à tout prix empêcher. A " l'égard des présents que vous avez coutume de faire aux " Sauvages, Sa Majesté exige que vous les motiviez sur " votre journal et que vous en donniez un compte éxact. " Vous voudrez bien m'en envoyer une copie. Quelque " tranquillité qui règne dans toute la dépendance de votre " poste, vous devez toujours être sur vos gardes, afin " d'éviter les surprises. Malgré la bonne opinion que " j'ai de tous les officiers de cette Colonie et de vous en " particulier, Monsieur, je suis obligé, pour me conformer " aux intentions du Ministre, de ne conserver dans leurs " postes que les officiers qui concilieront la prudence avec " les talents et j'aime à vous en informer. Ceux qui garde- " ront l'économie dont ce pays a tant besoin, seront préférés " pour les grâces que le Roi a à répandre, et on n'aura nul " égard à l'ancienneté. Je serai infiniment satisfait si " vous me mettez à même de vous distinguer dans le " compte exact et juste que je me propose de rendre à la " Cour, quand j'aurai pris par moi même connaissance " du mérite d'un chacun. J'ai l'honneur d'être très parfai- " tement, Monsieur, votre etc. (Signé) DUQUESNE."

1752

Officiers

désignés pour repasser en France par *l'Angélique*.

Chabot de Bryon, Lieutenant,
Coutreau (de), Enseigne,
Du Lechec, Enseigne,
Etc., etc.

1754

Drucourt,

Gouverneur à l'Ile Royale.

Le Cte de Raymond, Maréchal de Camp, Gouverneur de l'Ile Royale depuis 1751, étant repassé en France en 1753, Mr Drucourt lui succéda dans son commandement. On connait sa belle défense de Louisbourg en 1758, et la gloire impérissable que s'est acquise Mme Drucourt, en rivalisant de zèle et de courage avec son mari. Après Mme Latour, aucune femme n'a plus illustré ces contrées.

1755

De Boishébert,

Commandant à la rivière St Jean.

Parmi les guerriers qui se sont rendus célèbres à cette époque tourmentée, ont peut mettre au premier rang l'illustre de Boishébert, Commandant à la rivière St Jean. Après y avoir élevé un fort en 1750, se voyant pressé de toutes parts, plustôt que de le laisser tomber entre les mains de ses ennemis, il y mît lui-même le feu en 1755.

1760

Officiers de l'Ile Royale en Canada,

par ordre, ou en congé.

Lieutenants :

Bourdon,
Johnstone,
La Potherie (de),
Villejoin (de), fils.

Enseignes :

Catalogne (de),
Grillot de Poëlly, repassé en Acadie,
Hertel (Etienne),
Hertel (Michel),
Hertél de Sorel,
Poupet de la Boularderie.

Officiers de la garnison de Louisbourg

restés en Canada après la Capitulation du 8 Septembre 1760.

Ailleboust d'Argenteuil (d'), Lieut. réformé, Hertel, Capitaine réformé.

1761

OFFICIERS ET FAMILLES DE L'ILE ROYALE.

Etat-Major.

Famille Loppinot :

Loppinot, Major,	59 ans.	Melle Madeleine Loppinot,	22 ans.
" fils,	45	" Victoire "	14
L. Beauport, Lieut. en Louisiane, 25 ans,		" Charlotte "	10
		Loppinot, fils,	9
L. de la Fre[illegible]illière, Enseigne, 29 ans.			

Famille de la Brijeonnière :

De la Brijeonnière, A.-Maj.	46 ans.	Anne de la Brijeonnière,	11 ans.
" fils,	16	Joseph "	9
" "	7	Hélène "	3

Capitaines d'Infanterie.

Famille Benoist :

Benoist, Capitaine,	75 ans.	Melle Marie-Anne Benoist,	38 ans.
" Henri, Lieut. à Cayenne,	27	" Marie "	24
		" Emilie "	22
		" Jeanne "	19

Famille Decoux :

Decoux, Capitaine,	52 ans.	Melle Jeanne Decoux,	23 ans.
" Enseigne,	24	" Marguerite "	21
" Louis-Marie,	11	" Louise "	9
" Gabriel,	7		

Famille DuChambon :

DuChambon, Capitaine,	51 ans.	Melle Jeanne DuChambon,	12 ans.
" François,	10		

Famille d'Estimauville :

D'Estimauville, Capitaine,	49 ans.	Mme d'Estimauville,	32 ans.
" Charles,	13	Louise "	12
" Gabriel,	14	Josephte "	10
" Robert,	9	Elisabeth "	1
" André,	5		
" Jean-Baptiste,	3		

Le 13 Mai 1783, J.-Bte d'Estimauville épousait à Montréal Melle Marie-

Josephte Couraud de la Côte, dont la famille était alliée à celle d'Ailleboust.

Famille de Gourville:

De Gourville, Capitaine,	53 ans.	Mme de Gourville,	44 ans.
" Michel Dupont, Ens.,	24	Anne "	20
" Antoine Dupont (neveu),	12	Marie-Anne "	18

Famille Laforêt:

Laforêt, Aide-Major,	37 ans.	Mme Laforêt,	24 ans.
"	1		

Famille Le Neuf de la Vallière:

Le Neuf de la Vallière, Cap.,	50 ans.	Melle de la Vallière (sœur),	37 ans.
" " fils,	12	" Charlotte (fille),	14
" " "	11		
" de Beaubassin,	2		

Famille Le Neuf de Boisneuf:

Le Neuf de Boisneuf, Capt.,	45 ans.	Mme de Boisneuf.	28 ans.
" "	10	" de la Potherie,	1
" de Montenay,	3		

Famille Rousseau-Dorfontaine:

Rousseau-Dorfontaine Capt.	45 ans.	Mme Dorfontaine,	45 ans.

Famille de St. Aigne:

De St Aigne,	50 ans.	Mme de St Aigne,	27 ans.
" Côme,	10	Josephte "	3

AUTRES CAPITAINES:

De la Pérelle, Henry,	40 ans.	Dumaine,	35 ans.
Lechier de St Simon,	41		

CAPITAINE RÉFORMÉ:

De la Boularderie,	57 ans.	Mme de la Boularderie,	49 ans.
" fils,	24	Richard "	19
" "	21	De Vely "	14

LIEUTENANTS:

Bourdon,	42 ans.	Mme Bourdon, à Halifax,	34 ans.
" Marguerite.	7	Louise "	3
DuPortail,	34	Mme DuPortail,	25
DuVivier,	45	Mme DuVivier,	37
" Charlotte,	3	Louise "	1
LaPommeraye,	33	Mme LaPommeraye,	26
" Jean-Baptiste,	1	Melle de Villedonné,	11
Villedonné (de)	47	Mme de Villejoin,	19
" Enseigne	22		
Villejoin (Rousseau de)	30		

AUTRES LIEUTENANTS :

Boisberthelot (de)	33 ans.	LaVouste,	37 ans.
DeGoutins,	33	Lery (Chaussegros de)	35
Langis de la Pilette,	33		

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE :

LaBoucherie,	33 ans.	Mme de la Boucherie,	27 ans.
" Louis,	2	Marguerite, "	1

CHIRURGIEN-MAJOR DES TROUPES :

Bertin,	60 ans.	Mme Bertin,	32 ans.
"	26	Charles Bertin,	8

ENSEIGNES EN PIED :

D'Ailleboust (Le Chevalier)	28 ans.	Mauriet,	28 ans.
Boisberthelot (Le Chev. de)	22	Noyelle (de)	40
" (Pélerin)	24	Périgny (de)	25
Bonaventure (Denis de)	14	Rondeau,	23
Carrerot,	27	Sabattier,	26
Catalogne (de)	27	St Aigne (de)	22
Cournoyer (Hertel de)	28	Villeray (de)	25
Cusaque (de)	23	Etc., etc.	

ENSEIGNES EN SECOND :

Carrerot (André)	21 ans.	DeTournay,	40 ans.
DeVilleray,	21		

VEUVES :

Mme Chauvelin,	25 ans.	Mme Thiery,	45 ans.
fille	4	Madeleine "	18
Mme Denis,	34	Victoire "	15
fille,	9	François "	13
Mme DuHayet,	46	Mme DeVilleray,	47
Mme de Montalembert,	27	Melle "	19
Pierre "	7	Etc., etc.	

Fait à Rochefort.

CAPITAINES DESTINÉS A ST. DOMINGUE.

Famille de Verteuil :

DeVerteuil, Capitaine,	40 ans.	Henri de Verteuil,	4 ans.
Mme "	27	Victoire "	7
Pierre "	8	Josephte "	2

Famille d'Ailleboust de Villemer :

Villemer (d'Ailleboust de)	30 ans.	Mme d'Ailleboust,	22 ans.

AUTRES :

DuPlessis-Faber,	41 ans.	LeNeuf de la Potherie,	32 ans.

ENSEIGNES :

Cournoyer de Chambly,	27 ans.	Rousseau-Dorfontaine,	27 ans.

DÉPART
DES TROUPES DE LA COLONIE.

1760

Officiers et soldats
arrivés à Rochefort le 28 Septembre.

De Goutins-Brecourt, Enseigne,
Denis de la Ronde, Capitaine,
Ligneris (de), Enseigne,
Villeray d'Artigny, (Le Chev. de),
44 anciens soldats,
2 Sergents, 3 Caporaux,
1 Tambour, 2 Canonniers,
20 recrues.

Officiers et soldats
arrivés des prisons d'Angleterre, le 29 Septembre.

Boucherville (de), Enseigne,
Du Chambon-Vergor, Capitaine,
3 Sergents
2 Caporaux
3 Tambours.
La Pilette, Lieutenant,
Montarville (de), Enseigne,
37 vieux soldats,
11 recrues.

Officiers et soldats
arrivés à la Rochelle par les vaisseaux :

Le *Parlementaire*,
Le *Brique-Gallet*,
Le *Roy*,
Le *Grandville*,
Le *Malbeck*,
Le *Anna*,
Le *Dauphin*,
Le *Royant* et *Bordeaux*,
Le *Charleston* et *Rébecca*,

et licenciés à Rochefort, du 12 au 23 Décembre.

Nom des Compagnies :	*Nombre des hommes :*
Beaujeu (de)	3 Sergents, 4 Caporaux, 1 Tambour, 22 Fusilliers.
Belestre (de)	3 Caporaux, 1 Tambour, 17 Fusilliers.
Benoist	1 Fusillier.
Boishébert (de)	3 Sergents, 1 Caporal, 8 Fusilliers.
Chaussegros de Lery	2 Caporaux, 16 soldats.
Courtemanche (de)	1 Sergent, 1 Caporal, 1 Tambour, 12 Fusilliers.

DeLorimier	2 Caporaux, 2 Tambours, 1 Fifre, 14 Fusilliers.
DuBuisson	2 Sergents, 1 Caporal, 1 Tambour, 14 Fusilliers.
Eschaillons (d')	4 Caporaux, 1 Tambour, 24 Fusilliers.
Gannes de Falaize (de)	2 Sergents, 13 Fusilliers.
Gaspé (de)	2 Sergents, 20 Fusilliers.
Herbin	1 Sergent, 4 Caporaux, 18 Fusilliers.
Hughes (d')	2 Fusilliers.
La Colombière (de)	2 Sergents, 3 Caporaux, 23 Fusilliers.
LaCorne (Chev. de)	3 Caporaux, 2 Tambours, 19 Fusilliers.
LaPerrière (de)	1 Sergent, 1 Caporal, 10 Fusilliers.
LaRoche (de)	3 Fusilliers.
LaRonde (de)	3 Sergents, 3 Caporaux, 24 Fusilliers.
LaValterie (de)	1 Caporal, 11 soldats.
Ligneris (de)	1 Sergent, 2 Caporaux, 16 Fusilliers.
Lotbinière (de)	2 Sergents, 4 Caporaux, 15 Fusilliers.
Lusignan (de)	1 Sergent, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
Marin	1 Caporal, 1 Tambour, 15 Fusilliers.
Mézières (de)	2 Sergents, 1 Caporal, 10 Fusilliers.
Montigny (de)	1 Caporal, 18 Fusilliers.
Portneuf (de)	1 Sergent, 8 Fusilliers.
Raymond	3 Sergents, 2 Caporaux, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
Repentigny (de)	3 Sergents, 1 Tambour, 23 Fusilliers.
Rouville (de)	5 Fusilliers.

ST. LUC (de)	2 Sergents, 17 Fusilliers.
ST. MARTIN	1 Sergent, 3 Caporaux, 1 Tambour, 18 Fusilliers.
ST. OURS (de)	1 Sergent, 1 Caporal, 11 soldats.
ST. VINCENT	1 Fusillier.
VERGOR	3 Sergents, 4 Caporaux, 8 Fusilliers.

" Sur ce nombre d'hommes, 39 sont blessés, ou malades."

Fait à Rochefort, ce 30 Decembre 1760. (Signé) BRIAULT.

ROLE DES TROUPES DE LA MARINE

D'APRÈS UN ÉTAT SIGNÉ, A LA ROCHELLE, LE 18 AOUT 1761.

I° COMPAGNIE DES CANONNIERS-BOMBARDIERS.

Capitaines :

Fiedmont (Jacquau de), en France. Lusignan (de), en France.

Mr Jacquau de Fiedmond, d'abord Enseigne de la Compagnie des canonniers bombardiers de l'Ile-Royale, en 1748, puis Enseigne de celle du Canada, en 1750, fut fait Lieutenant de cette même Compagnie en 1753, Capitaine en 1759, et devint Chevalier de St Louis en 1760. Ce fut lui qui, avec Mr de Joannès, Major de Québec, insista auprès de Mr de Ramezay, après la bataille des Plaines d'Abraham, pour qu'on abandonnât la Basse-Ville et qu'on se retirât avec toutes les forces dans Québec, au lieu de capituler précipitamment. Si ce conseil eût été suivi, le drapeau français flotterait peut-être encore sur les remparts de la ville de Champlain.—Précédemment Commandant au fort de St Frederic, Mr de Lusignan remplissait les mêmes fonctions à celui de Chambly au moment de la lutte suprême.

Lieutenants :

Aubert, en France. Danzeville, resté en Canada.

Enseignes :

Juchereau, en France, LaBruère (de), en France,

Juchereau-Duchesnay, en France. Lotbinière (de), en France.

II° COMPAGNIES FRANCHES.

CAPITAINES RESTÉS EN CANADA :

Beaujeu (de)
Belestre (de)
Beranger,
Courtemanche (Le Gardeur de)
LaCorne St Luc (de)
LaValterie (de)
Lery (Chaussegros de)
Lusignan (de)

DeLorimier,
Du Buisson,
Gannes de Falaize,
LaCorne (Le Chev. de)
Rouville (Hertel de)
S[t] Ours (de)
Vergor (Du Chambon)
Villemont.

CAPITAINES PASSÉS EN FRANCE :

Benoist (Le Chev.)
Bergue (de)
Boishébert,
Herbin,
Hughes (d')
LaChauvignerie (de)
LaColombière (La Corne de)
Lanaudière (de)
La Roche-Vernay (de)
Le Borgne,
Lotbinière (de)
Marin,
Montesson (Le Gardeur de)
Montigny (de)
Repentigny (Le Chev. de)
Repentigny (de)
S[t] Vincent,
Vassan (de)
Etc.

LIEUTENANTS RESTÉS EN CANADA :

Conterrot,
Contrecœur (Pecaudy de)
Desjordis-Villebon,
Epervanche (Le Chevalier de l')
Joncaire de Chauzonne,
Langy (Le Chevalier de)
Levreau de Langy,
Morville,
Niverville (Le Chevalier de)
Niverville de Montizambert (de)
Noyelle de Fleurimont,
Rigauville (de)
Simblani (Duverger)
Varennes (de la Verendrye).

LIEUTENANTS PASSÉS EN FRANCE :

Bailleul, l'aîné,
Celoron (Le Chevalier)
Cournoyer (Hertel de)
DeCombre,
Drouillon,
DuPlessis-Faber,
Duverger-Simblani,
Godefroy,
Hertel de Beaubassin,
Lanoue (de)
Larminat,
Montmidy (de)
Noyelle (de), l'aîné,
Portneuf-Neuvillette,
Raimbault,
Sabrevois de Bleury,
Sauveur de Nigon,
S[t] Laurent,
S[t] Rome,
S[t] Vincent.

ENSEIGNES

restés en Canada :

Ailleboust (d')
Belestre (de), fils,
Cabana (Joseph)

passés en France :

Albergati-Vèza (d')
Barollon,
Boucherville (de)

Clignancourt (de)
DeLorimier, l'aîné,
DeLorimier-Verneuil,
De Muy,
Des Plaines (d'Amours),
Duchesnay,
Joannès,
LaBruère (de),
LaChapelle,
La Durantaye (de),
Lafrenière (Hertel de),
LeGardeur (Laframboise),
La Valterie (de),
Linctot, l'aîné,
Louvigny (Mouët de),
Louvigny (Joseph de),
Niverville (Grandpré de),
Normanville (de),
Raimbault, l'aîné,
Raimbault-Groschêne,
Rocheblave (de),
Varennes (de),
Verchères (de),
Villeray de la Cardonnière,

Boucherville de Montarville (de)
Celoron de Blainville,
Cery (d'Ailleboust de),
Clapier (Le Chevalier),
Coutras,
Crecy (Le Chevalier de),
Cuisy d'Argenteuil,
Drouet de la Coulonnière,
Drouet de Mareuil,
Duchesnay,
DuSablé,
Epervanche (Eustache de l'),
Herbin,
Hiché,
La Chauvignerie (de),
La Chevrotière (de),
LaMorandière (de),
LaMorandière du Coudray (de),
Le Borgne,
Ligneris (Marchant de),
S[t] Simon,
Toupin,
Vassan (de),
Villeray (Jean de).

Quel fut le témoignage rendu à ces troupes, et comment fut récompensée leur intrépide valeur ? C'est ce que nous apprennent les lignes qu'on va lire : " Les troupes " détachées de la marine, revenant du Canada, au nombre " de près de quarante Compagnies d'infanterie, y ont par- " faitement bien servi pendant toute la guerre. L'impos- " sibilité de leur continuer leur solde sur les fonds des " Colonies, a obligé de licencier tous les soldats, à mesure " qu'ils sont arrivés en France, en leur donnant à chacun " une conduite pour se rendre chez eux.

" A l'égard des officiers, on peut dire en général qu'ils " se sont tous bien comportés, à la réserve de quelques- " uns qui ont eu part aux gains illicites d'une adminis- " tration répréhensible. Il y en a plusieurs qui sont restés " en Canada, mais la plus grande partie est revenue en " France. Il est de la bonté du Roi de conserver à ces

" officiers au moins une demie solde, par forme de subsis-
" tance, la plupart n'ayant aucunes connaissances en
" France. On la propose de deux cent cinquante livres
" pour les Capitaines, de deux cent pour les Lieutenants,
" de cent cinquante pour les Enseignes en pied et de
" cent vingt pour les Enseignes en second, et à proportion
" pour les officiers d'Etat-Major et de l'Artillerie, le tout
" jusqu'à la paix, où l'on sera en état de fixer leur sort.

" Mais, comme dans cet arrangement, on renvoie du
" service tous les officiers justement soupçonnés d'avoir
" eu part à des profits illicites, il paraît convenable d'ac-
" corder quelques récompenses à ceux qui les méritent
" par l'ancienneté de leurs services, leur bonne conduite,
" ou à cause des blessures considérables qu'ils ont reçues.
" Dans cette vue, on propose d'accorder la Croix de St
" Louis à plusieurs."

OFFICIERS DU DÉTACHEMENT DE LA MARINE [1]

passés en France sur le vaisseau *La Jeanne.*

CAPITAINES :

Bérenger,
Hertel de Louisbourg,
DeGannes de Falaize,
Lery (Chaussegros de).

LIEUTENANTS :

Coutras,
Fleurimont de Noyelle,
Niverville (de)
Normanville (de).

ENSEIGNES :

DeLorimier, ainé,
DeLorimier-Verneuil,
DeLorimier (Guillaume)
Mouët de Louvigny,
Niverville-Grandpré (de)
Rocheblave (de)

CADETS :

Lery (Chaussegros de)
Montesson (Le Gardeur de).

Québec, 10 Octobre 1761. (Signé) LANDRIEFF.

OFFICIERS

embarqués sur *l'Auguste*, sombré en mer.

1 Comme on peut le remarquer, parmi ces officiers, ainsi que parmi les précédents, quelques uns venaient de l'Ile Royale.

CAPITAINES :

La Corne (Le Chevalier de)
Portneuf,
St Luc de la Corne.

LIEUTENANTS :

Godefroy,
La Verendrye (Gauthier de)
Pecaudy de Contrecœur,
St Blain (Raimbault de)
St Paul (LeBer de)
Varennes (Gauthier de)

ENSEIGNES :

La Durantaye,
La Perrière (Boucher de)
Raimbault-Groschêne.

CADETS :

Dubreuil (La Corne)
La Corne (Le Chevalier)
Senneville (LeBer de)
Villebon.

OFFICIERS DU DÉTACHEMENT DE LA MARINE

morts en Canada après le départ des troupes.

Chatelain, Cap. réf., 29 Avril.
Levreau de Langis, Lieut., 11 Sept.
La Morandière (R. de). Ing., 25 Sept.
Morville (de), Lieut., le 7 Sept.
Villeray d'Artig. (de), Lieut., 9 Ja.
Villeray de la Cardon. (de), 8 Juil.

OFFICIERS

décédés en Canada après le mois d'Octobre.

Bercy (de), Enseigne, 7 Avril.
La Corne (de), Capitaine, 2 Avril.
La Martinière (de), Capt., 27 Déc.
La Plante (de), Lieut., 4 Août.

1762

OFFICIERS

arrivés au Hâvre, le 1er Janvier 1762, par *le Moulineux*,
venant de Québec, et lieu de leur résidence.

CAPITAINES :

DuBuisson, à Paris.
Rouville (Hertel de), à la Rochelle.
Vergor (Du Chambon), à Rochefort. Etc.

LIEUTENANTS :

Chabert-Joncaire, à la Rochelle.
Epervanche (Le Chevalier de l'), Château-Gontier.

ENSEIGNES :

Godefroy de Linctot, à Rochefort.
Hertel (Le Chevalier), "
Hertel de Chambly, "
Linctot (Maurice), "
Linctot, cadet, "
Richardville (de), à Rochefort.
Sacquespée (Le Chev. de), "
Sacquespée-Domicourt, "
Trevet de l'Epervanche, "
Etc. Etc. Etc.

30

CADETS :

Chabert, aîné, à la Rochelle.	Salaberry (de), à Rochefort.
Chabert, cadet, "	Villeray d'Artigny (de), "
DuBuisson, aîné, "	Yon (d'), de l'Artillerie, "
DuBuisson, cadet, "	Etc. Etc. Etc.

(Signé) MESTRAL.

1763

OFFICIERS DE L'ILE ROYALE

servant à Rochefort.

CAPITAINES :

Boisneuf (LeNeuf de)	LaBrijeonnière (de la), Aide-Major.
Decoux,	La Pérelle (de la)
Denis de la Ronde,	LaValterie (de la)
Dorfontaine,	Loppinot, Major,
Du Chambon,	St Aigne (de)
Gourville (de), absent,	Tryon (Le Chevalier de)
Hertel, Capitaine reformé,	Verteuil (de)
LaBoularderie (de),	

LIEUTENANTS :

Ailleboust (Le Chevalier d')	LaBoularderie (de)
Boisberthelot (Le Chevalier de)	Loppinot de Frezillière,
Boisberthelot,	Moriette,
Bonaventure (Denis de)	Noyelle (de)
Carrerot,	Rondeau,
Catalogne de (en Canada),	Sabattier,
DeCoux,	St. Aigne (Côme de),
Fermanel,	Villedonné (de)
Hertel de Cournoyer,	Villeray (Le Chevalier de)

ENSEIGNES :

Carrerot (André),	Villeray de la Cardonnière (de).

OFFICIERS

qui doivent retourner aux Iles d'Amérique.

Daujeac, père, Gouverneur,	3 Sergents,
" fils, Sous-Lieutenant,	4 Caporaux,
" " Enseigne,	2 Tambours,
LaBoucherie-Fromentau, Lieut.	4 Canonniers,
L'Espérance (Le Baron de), Cap.	35 Soldats.

(Signé) DAUJEAC.

OFFICIERS

désignés pour d'autres Colonies.

Bailleul (de),	Ligneris (Le Chevalier de),
Noyelle (de)	Vaubadon, (Le Chevalier de)

1763

Officiers

qui ont obtenu des passeports pour retourner en Canada.

Capitaines :

Belestre (de),
Lanaudière (de),
LaNoue (de),
Longueuil (de), ex-Gouv. des T.-R.
Montesson (Le Gardeur de),
Ramezay (de), ex-Lieut. du Roi.
Rouville (Hertel de),
Etc. Etc. Etc.

Lieutenants :

Hertel de Beaubassin,
Montizambert (de),
Niverville (Le Chevalier de),
Sabrevois de Bleury.

Enseignes :

Coutras,
Duchesnay,
Godefroy de Linctot,
Hertel (Le Chevalier),
Hertel de Chambly,
LaMorandière (de),
Lotbinière (de),
Normanville (de),
Richardville (Drouet de),
Etc. Etc. Etc.

Cette même année 1763, parvint à Montréal la nouvelle de la mort tragique de deux des fils du deuxième Baron de Longueuil, ancien Gouverneur de Montréal. Elle était ainsi constatée : " Par des lettres reçues du Comte " de Vaudreuil, Lieutenant-Général de l'armée navale de " Sa Majesté, de Messieurs de Vaudreuil, ses neveux, et " de Mr de Bienville, grand oncle des défunts, il est avéré " que MM. LeMoyne de Longueuil et Maricourt, fils de " Mr le Baron de Longueuil, en son vivant Gouverneur " de Montréal, ont péri aux attérages de St Domingue, en " attaquant un corsaire ennemi, avec une chaloupe dé- " tachée de leur vaisseau. (Signé) Panet."

1764

JUGEMENT RENDU CONTRE BIGOT ET SES COMPLICES.

Commencée le 19 Septembre 1761, l'enquête contre Bigot et ses complices se termina en 1764 par la condamnation des coupables. Sur cinquante inculpés, dix furent condamnés aux peines suivantes :

BIGOT, Intendant, banni à perpétuité ; biens confisqués ; 1,000 livres d'amende ; 800,000 livres de restitution.

VARIN, Sub-délégué, banni à perpétuité ; 500 livres d'amende ; 800,000 livres de restitution.

BRÉARD, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 300,000 livres de restitution.

CADET, Munitionnaire, banni de Paris pour 9 ans ; 500 livres d'amende ; 6 millions de restitution.

PÉNISSAULT, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 600,000 livres de restitution.

MAURIN, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 600,000 livres de restitution.

CORRON, Commis de Cadet, condamné à être admonesté en Chambre ; 6 livres d'aumône ; 600,000 livres de restitution.

ESTÈBE, Garde-Magasin, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône ; 30,000 livres de restitution.

MARTEL, Garde-Magasin, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône ; 100,000 livres de restitution.

DENOYAN, Lieutenant du Roi, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône.

Six autres, qui étaient absents, fûrent également condamnés, mais à des peines plus légères, leur culpabilité étant moins notoire. — Cinq autres fûrent simplement blâmés d'avoir inconsidérement visé les inventaires des vivres et invités à ne plus récidiver. — Les autres fûrent déchargés de toute accusation, jusqu'à ce qu'il fut plus amplement informé contre eux. — Le 11 Janvier 1764, ce jugement fut lu et publié à son de trompe. Il avait été rendu par vingt-sept Juges, présidés par Mr de Sartines, Lieutenant-Général de police.

RENSEIGNEMENTS SUR QUELQUES PERSONNES PASSÉES EN FRANCE

(De 1766 à 1777.)

Les Delles D'AILLEBOUST DE CERY, filles de l'ancien Capitaine des portes de Québec, touchaient chacune une

pension.—Mme d'Ailleboust, veuve de l'ancien Lieutenant du Roi, recevait également une pension.

Melle Marie-Anne ARNOUX, fille de Mr Arnoux, Chirurgien-Major, s'était retirée près de Soissons, où on la voyait en 1774.

Mr Thomas Marie CUGNET, ci-devant Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, vivait à Paris en 1777. Il avait alors 49 ans.

Melle Marie-Françoise de Couagne, âgée de 54 ans, veuve de Mr de GANNES, se trouvait à la même époque à Tours, où elle avait fixé sa résidence.

Mr Pierre DELINO, ancien Grand-Voyer du Canada, âgé de 58 ans, était allé habiter Blois, où il séjournait en 1777.

Le Chevalier DELORIMIER, Lieutenant des troupes en Canada, couvert de quatre honorables blessures, âgé de 41 ans, avait été s'établir près de Bésançon, vers 1766.

Melle DENIS DE LA RONDE, fille de l'ancien Capitaine de ce nom, s'était également retirée en France, où elle touchait une pension.

Mme veuve DESMELOISES recevait aussi une pension et demeurait à Paris, où bon nombre d'autres Canadiens s'étaient d'abord fixés.

Le Chevalier Jean-Baptiste Renaud DUBUISSON, fils aîné du Capitaine de ce nom, d'abord Cadet et ensuite Lieutenant d'une Compagnie du Corps Royal d'artillerie, alors âgé de 31 ans, demeurait en 1777 près de Laon.

Mme Madeleine Lefebvre DUPLESSIS-FABER, touchait en 1776 une pension de 176 livres et résidait près de Tours.

Melle DUSABLÉ se trouvait à la même époque près de Saumur, où elle avait fixé son séjour.

Mme veuve D'ESCHAILLONS demeurait à Paris en 1777.

Mr Jacques Joseph GUITTON DE MONREPOS, ancien Lieutenant-Général de justice et de police à Montréal, alors âgé de 68 ans, était établi à la même époque, près d'Agen.

Mr JUCHEREAU DE ST. DENIS, fils d'un ancien Conseiller

du Cap St Domingue, avait une pension de 100 livres, et habitait en 1775 l'Ile de France.

Mr LANDRIEFF DESBORDES, Commissaire de la marine en Canada, âgé alors de 65 ans, demeurait à Tours en 1777.

Mr LERMET, ancien écrivain de la marine, habitait dans le même temps, près de Marseille.

Melle Marie Thérèse de LIGNERIS qui touchait, ainsi que sa sœur, une pension de 200 livres, vivait à Paris en 1767 Elle avait alors 27 ans.

Mr François Mouët de LOUVIGNY, Enseigne dans les troupes, couvert de plusieurs blessures, et alors âgé de 49 ans, s'était retiré près d'Uzès en 1776.

Mme veuve MANTET demeurait à Paris en 1777.

Mr Pierre Michel MARTEL, Commissaire de la marine, avait, à la même époque, fixé son domicile à Tours.

Mr DEMONTIGNY, ancien Capitaine du Canada, résidait également près de Tours où il touchait sa pension de Chevalier.

Mme veuve PERRAULT, épouse de l'ancien Major des milices, habitait aussi la Touraine en 1776.

Mr Ignace PERTHUIS, ancien Procureur du Roi de la Prévosté et Amirauté de Québec, alors âgé de 61 ans, était allé se fixer, avec son fils aîné, à Marseille, où on le voyait en 1777.

Mr SABREVOIS DE SERMONVILLE, Aide-Major à Montréal, était aussi passé en France, où il touchait une pension.

Mme St SAUVEUR DE NIGON, née Catherine Chaboilliez, s'était retirée à Nîmes, où elle vivait en 1777.

SOMMAIRE.

. 175